



E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des  
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 5/2017

## FAITS SAILLANTS DU MOIS

### SOMMAIRE

#### Premières ventes en Europe

Zoom sur la palourde (France, Italie, Portugal, Royaume-Uni) et la barbu (Belgique, Danemark, France, Royaume-Uni)

#### Approvisionnement mondial

Étude de cas : Commerce de l'UE en 2016, la moule dans l'UE

Consommation : Limande fraîche au Danemark

#### Contexte macroéconomique



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur [www.eumofa.fr](http://www.eumofa.fr)

Suivez-nous sur Twitter : [#EU\\_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

### Dans ce numéro

Sur la période janvier-mars 2017, la valeur et le volume des premières ventes a augmenté au Danemark, en France, en Lituanie, en Norvège et au Portugal par rapport à janvier-mars 2016. La valeur des premières ventes de sole a diminué en Belgique, en Italie et au Royaume-Uni. Le volume des premières ventes de hareng a augmenté au Danemark, en Lettonie et en Norvège tandis qu'il a baissé en Estonie, en Lituanie et en Suède. En mars 2017, le prix en premières ventes de merlu a augmenté de 19 % en France tandis qu'il a baissé de 5 % au Royaume-Uni, par rapport au mois de mars 2016. Dans le même temps, le prix de la coquille Saint-Jacques a augmenté de 15 % au Royaume-Uni tandis qu'il a baissé de 3 % en France.

En janvier-mars 2017, les prix unitaires moyens ont augmenté en Italie (+ 16 %) et au Portugal (+ 7 %) tandis qu'ils ont baissé en France (- 5 %) et au Royaume-Uni (- 32 %) par rapport à janvier-mars 2016. La valeur des premières ventes de barbu a diminué de 11 % en France, tandis qu'elle a augmenté en Belgique, au Danemark et au Royaume-Uni. Sur la même période, le prix en première vente a diminué de 11 % en France tandis qu'il a augmenté au Danemark (+ 5 %), en Belgique (+ 1 %) et au Royaume-Uni (+ 1 %).

L'Union européenne et la République de Maurice ont signé un accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable, permettant aux navires thoniers européens de pêcher dans les eaux mauriciennes pendant quatre ans.

En 2016, les importations européennes provenant de pays tiers ont atteint 24,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2015 et une augmentation de 6 % par rapport au prix moyen à l'importation. Les exportations vers les pays tiers ont augmenté de 5 %, atteignant 4,7 milliards d'euros, dominées par un prix moyen plus élevé de 8 % par rapport à 2015. En 2016, le commerce entre les États membres de l'UE a été estimé à 25,2 milliards d'euros, soit 9 % de plus que l'année précédente.

En 2015, la production de moule de l'UE a atteint 545.000 tonnes. L'Espagne était de loin le premier producteur européen, représentant 41 % de la production de moule de l'UE en volume. Les autres grands producteurs étaient la France (14 %), l'Italie (12 %), les Pays-Bas (10 %) et le Danemark (9 %). En 2016, le commerce entre les États membres de l'UE a atteint plus de 200.000 tonnes pour 315 millions d'euros, dont 65 % de produits frais. Sur le marché intra-UE, les Pays-Bas et l'Espagne sont les plus grands fournisseurs de moule, la Belgique et la France étant les principales destinations des exportations.

Au Danemark, sur la période janvier-février 2017, le prix de détail pour la consommation de limande fraîche par les ménages a atteint 15,67 EUR/kg et a augmenté de 39 % par rapport à la période janvier-février 2016.

# 1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-mars 2017**, dix États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits<sup>1</sup>. La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en France, en Lettonie, en Norvège et au Portugal par rapport à la période janvier-mars 2016.

En **Belgique**, en **janvier-mars 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-6 %) qu'en volume (-5 %) par rapport à janvier-mars 2016. Ces baisses surtout le fait de la seiche (-21 % en valeur et -46 % en volume), de la plie (-14 % en valeur et -11 % en volume) et de la sole (-16 % en valeur et -6 % en volume). En **mars 2017**, ces mêmes espèces ont également connu une baisse en valeur et en volume des premières ventes par rapport à mars 2016. Parmi ces espèces, la sole est l'espèce ayant connu la plus grande baisse en valeur (-23 %) et la seiche celle ayant connu la plus grande baisse en volume (-63 %). À l'exclusion de la sole (-7 %) et du turbot (-6 %), les prix moyens ont augmenté pour toutes les autres espèces majeures, en particulier pour le grondin (+58 %) et la seiche (+37 %).

Au **Danemark**, sur la période **janvier-mars 2017**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur qu'en volume, par rapport à la période janvier-mars 2016. L'augmentation en valeur a surtout été le fait des premières ventes de hareng (+45 %) et de plie (+11 %). L'augmentation en volume a été le fait du hareng (+85 %) et des coques (atteignant 1.046 tonnes et représentant 95 % du volume des « autres mollusques et invertébrés aquatiques »). En **mars 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement -12 % et -20 % par rapport au mois de mars 2016. La baisse en valeur a surtout été le fait du hareng (-62 %) et de la langoustine (-53 %); le hareng a également été le principal contributeur à la baisse en volume (-59 %). Parmi les espèces principales, les prix moyens ont considérablement augmenté pour le cabillaud (+16 %) et la crevette *Crangon* (+27 %), tandis qu'ils ont baissé pour la langoustine (-17 %), le lieu noir (-23 %), le hareng (-7 %) et la sole (-7 %).

En **janvier-mars 2017**, l'**Estonie** a observé une baisse substantielle de ses premières ventes tant en valeur qu'en volume par rapport à la même période de l'année précédente. Ces baisses ont été le fait du hareng (-12 % en valeur et -7 % en volume) et du sprat (-35 % en valeur et -32 % en volume). En **mars 2017**, la tendance à la baisse en valeur s'est poursuivie par rapport à mars 2016. Elle a également été le fait du sprat (-26 %) et de la perche européenne (-31 %). Par ailleurs, l'augmentation en volume a été le fait du hareng (+29 %). À l'exclusion de la perche européenne dont le prix moyen a augmenté de 10 %, le prix des espèces restantes a connu la tendance inverse : le hareng a diminué de 11 % et le sprat de 8 %.

En **France**, en **janvier-mars 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 4 % et 15 % par rapport à la même période en 2016. L'encornet a enregistré la plus forte augmentation en valeur (+81 %), suivi par la coquille Saint-Jacques (+10 %) et la baudroie (+5 %). L'encornet a également connu la plus forte augmentation en volume (+123 %). Les autres espèces ayant contribué à l'augmentation en volume étaient le lieu noir (+51 %), la sardine (+27 %), la baudroie (+12 %) et la coquille Saint-Jacques (+8 %). En **mars 2017**, la valeur des premières ventes a augmenté, tandis que le volume a connu la tendance inverse par rapport au mois de mars 2016. L'augmentation en valeur a surtout été le fait du merlu (+15 %), du lieu noir (+60 %) et de l'encornet (+53 %) tandis que la baisse en volume a

surtout été le fait de la seiche (-22 %), du grondin (-37 %), de la cardine franche (-30 %), du lieu jaune (-37 %) et du merlan (-20 %). Parmi les principales espèces débarquées, les prix ont augmenté pour le bar européen et le merlu (respectivement, +19 % et +12 %). Ils ont surtout diminué pour l'encornet (-31 %) et la baudroie (-16 %), ainsi que pour la langoustine (-4 %), la coquille Saint-Jacques (-3 %) et la sole (-8 %).

En **Italie**, en **janvier-mars 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à la même période en 2016. La baisse en valeur a surtout été le fait de l'anchois (-15 %) et de la palourde (-39 %). La crevette rose du large (-10 %), la sole (-11 %), l'espadon (-44 %) et la squille (-26 %) ont également contribué à la baisse en valeur. La baisse en volume a notamment été le fait de la palourde (-41 %), la sardine (-12 %) et de la squille (-31 %). En **mars 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à mars 2016. Les crevettes diverses (+43 %), l'anchois (+15 %) et la sardine (+50 %) ont enregistré les plus fortes baisses en valeur. L'anchois et la sardine ont connu la plus forte augmentation en volume, respectivement +45 % et +18 %. Les prix ont diminué pour l'anchois (-21 %) et la crevette rose du large (-17 %) tandis qu'ils ont augmenté pour la sardine (+27 %) et la palourde (+13 %).

En **Lettonie**, en **janvier-février 2017**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont augmenté (respectivement +7 % et +1 %) par rapport à janvier-février 2016. Ces augmentations ont surtout été le fait du cabillaud (+123 % en valeur et +98 % en volume). L'augmentation a également été le fait du hareng et de l'éperlan (respectivement, +6 % et +3 %). En **mars 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont connu des augmentations significatives par rapport à mars 2016. L'augmentation en valeur a été le fait du cabillaud (+133 %) et du sprat (+20 %). L'augmentation en volume a également été le fait du sprat (+29 %) et du hareng (+16 %). Le prix du cabillaud a augmenté de 14 %, tandis que le prix du hareng, de l'éperlan et du sprat a diminué de respectivement 9 %, 19 % et 7 %.

En **Lituanie**, sur la période **janvier-mars 2017**, les premières ventes ont considérablement augmenté en valeur, tandis qu'elles ont baissé en volume. L'augmentation a surtout été le fait du cabillaud (+104 %) tandis que la baisse a été le fait du hareng (-51 %). En **mars 2017**, les premières ventes ont été plus élevées en valeur tandis qu'elles ont été plus faibles en volume par rapport au mois de mars 2016. L'augmentation en valeur a été le fait de l'éperlan (+62 %), tandis que la baisse en volume a été le fait du hareng (-25 %). Les prix ont augmenté de 34 % pour le hareng et de 10 % pour l'éperlan. Ils sont restés inchangés pour le cabillaud.

En **Norvège** en **janvier-mars 2017**, la valeur des premières ventes a augmenté du fait du cabillaud (+8 %), du hareng (+8 %) et du maquereau (+31 %). L'augmentation en volume a surtout été le fait du hareng (+28 %) et du merlan bleu (+8 %). En **mars 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à mars 2016. L'augmentation en valeur a été le fait du cabillaud (+23 %) et de l'églefin (+11 %). Outre le cabillaud (+9 %) et le lieu noir (+13 %), l'augmentation en volume a surtout été le fait du merlan bleu (+19 %). Les prix ont augmenté pour le cabillaud (+13 %) et l'églefin (+32 %) tandis qu'ils ont affiché la tendance inverse pour le merlan bleu (-50 %) et le lieu noir (-23 %).

Au **Portugal**, sur la période **janvier-mars 2017**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur qu'en volume, par rapport à la période janvier-mars 2016. Ces augmentations ont surtout été le fait de l'anchois, atteignant 4,1 millions d'euros pour 1.143 tonnes. Le poulpe a fortement augmenté en valeur, atteignant 10,5 millions d'euros, soit + 21 %. Dans le même temps, le chinchard et le merlan bleu ont enregistré des augmentations significatives en volume : respectivement + 17 % et + 117 %. En **mars 2017**, l'augmentation des premières ventes a également été le fait de l'anchois et du chinchard (tant en valeur qu'en volume), par rapport au mois de mars 2016. Le poulpe a notamment augmenté en valeur (+ 6 %). À l'exclusion du bar européen (- 6 %) et du chinchard (- 3 %), les prix ont augmenté pour l'ensemble des espèces principales : l'anchois (+ 24 %), la seiche (+ 11 %), le poulpe (+ 11 %), le maquereau (+ 64 %) et la sole (+ 5 %).

En **Espagne**, en **janvier-mars 2017** (échantillon des 28 ports les plus importants), les débarquements de poisson frais ont légèrement diminué (soit - 1 % pour atteindre 48.445 tonnes) par rapport à janvier-mars 2016<sup>2</sup>. En **mars 2017**, cette tendance s'est inversée quand l'Espagne a débarqué 25.673 tonnes de poisson frais, soit une augmentation de respectivement 14 % et 2 % par rapport aux mois de mars 2016 et mars 2015. Parmi ces débarquements, 5.459 tonnes ont été débarquées dans le port de Vigo (- 10 % par rapport à mars 2016 et + 1 % par rapport à mars 2015).

En **Suède**, en **janvier-mars 2017**, la valeur et le volume ont fortement baissé du fait du hareng (- 43 % en valeur et - 50 % en volume) et du sprat (- 55 % en valeur et - 50 % en volume) par rapport à la période janvier-mars 2016. En outre, la valeur a également diminué du fait de la langoustine (- 28 %) et de la crevette nordique (- 20 %). En **mars 2017**, cette tendance s'est poursuivie par rapport au mois de mars 2016. Les valeurs ont diminué pour le

hareng (- 43 %), la langoustine (- 41 %), la crevette nordique (- 45 %) et le sprat (- 45 %). Le volume a surtout diminué pour le hareng et le sprat (respectivement, - 45 % et - 41 %). Les prix en première vente ont augmenté pour la majeure partie des espèces : le cabillaud (+ 13 %), le hareng (+ 13 %) et la crevette nordique (+ 35 %). Ils ont diminué pour la langoustine (- 23 %) et le sprat (- 10 %).

Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-mars 2017**, plusieurs espèces ont contribué à la baisse des premières ventes (tant en valeur qu'en volume) : le merlan bleu, le crabe, le lieu noir et la coquille Saint-Jacques. En outre, la baisse globale en valeur a été le fait de la langoustine (- 28 %) et de la sole (- 27 %), tandis que la baisse de volume a été le fait du maquereau (- 11 %) et du merlan (- 28 %) par rapport à la même période de l'année précédente. En **mars 2017**, la tendance s'est poursuivie, par rapport à mars 2016. Le merlan bleu, la langoustine, la coquille Saint-Jacques et la sole ont été les principaux contributeurs à la baisse en valeur tandis que la baisse en volume a surtout été le fait du merlan bleu, du crabe, du lieu noir et de la coquille Saint-Jacques. Les prix moyens ont fortement augmenté pour la seiche (+ 47 %), le cabillaud (+ 9 %), la coquille Saint-Jacques (+ 15 %) et le merlan (+ 25 %) tandis qu'ils ont diminué pour la langoustine (- 14 %) et le merlu (- 5 %).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**avril 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

Table 1. **JANVIER-MARS : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-mars 2015		Janvier-mars 2016		Janvier-mars 2017		Évolution depuis janvier-mars 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	5.084	17,98	4.876	17,56	4.652	16,43	- 5 %	- 6 %
<b>Danemark</b>	55.961	60,27	43.630	69,02	53.778	75,10	23 %	9 %
<b>Estonie</b>	22.002	4,80	21.776	4,82	17.610	3,77	- 19 %	- 22 %
<b>France</b>	48.401	162,31	47.841	159,08	48.514	164,66	1 %	4 %
<b>Italie*</b>	18.360	68,68	16.614	66,60	15.644	61,81	- 6 %	- 7 %
<b>Lettonie</b>	19.362	4,80	19.544	4,24	20.891	4,30	7 %	1 %
<b>Lituanie</b>	549	0,43	565	0,46	546	0,62	- 3 %	37 %
<b>Norvège</b>	930.244	658,33	921.030	746,49	951.078	758,32	3 %	2 %
<b>Portugal</b>	15.877	36,35	14.171	36,42	15.227	44,04	7 %	21 %
<b>Suède</b>	57.214	24,13	46.278	22,83	23.646	14,68	- 49 %	- 36 %
<b>Royaume-Uni</b>	109.008	171,92	126.204	202,74	107.899	178,00	- 15 %	- 12 %

Table 2. **MARS : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Mars 2015		Mars 2016		Mars 2017		Évolution depuis mars 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	1.735	6,77	1.592	6,55	1.272	5,56	- 20 %	- 15 %
<b>Danemark</b>	16.520	19,48	14.406	24,61	11.455	21,58	- 20 %	- 12 %
<b>Estonie</b>	7.266	1,68	5.982	1,52	6.336	1,35	6 %	- 11 %
<b>France</b>	18.112	59,34	17.474	55,08	17.173	56,89	- 2 %	3 %
<b>Italie*</b>	6.831	24,30	5.524	24,13	6.064	24,94	10 %	3 %
<b>Lettonie</b>	7.322	1,81	6.438	1,40	8.005	1,67	24 %	19 %
<b>Lituanie</b>	304	0,19	249	0,17	224	0,20	- 10 %	18 %
<b>Norvège</b>	407.397	278,10	400.566	283,78	433.414	293,10	8 %	3 %
<b>Portugal</b>	6.740	14,74	5.378	13,84	6.540	15,15	22 %	9 %
<b>Suède</b>	21.718	8,96	14.760	7,82	8.814	4,94	- 40 %	- 37 %
<b>Royaume-Uni</b>	25.843	49,51	31.653	56,29	23.946	44,39	- 24 %	- 21 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

## 1.1. ZOOM SUR LA PALOURDE ET LA BARBUE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS

### 1.1.1. PALOURDE



La palourde est un bivalve vivant dans les eaux saumâtres, les baies protégées, les estuaires et les lagunes. L'espèce tend à s'enfouir dans le sable, les fonds vaseux, graveleux et argileux. Elle se trouve dans des eaux de température tempérée à tropicale (15° C de préférence)<sup>3</sup>.

Contrairement à certains autres bivalves, la palourde n'est pas hermaphrodite (elle est ou mâle, ou femelle). La reproduction s'effectue surtout pendant l'été, en milieu naturel et/ou en écloseries. Au printemps, la reproduction peut être induite artificiellement par une augmentation de la température et une nourriture abondante<sup>4</sup>.

Selon le gisement où elle se trouve, la palourde atteint sa maturité sexuelle à une taille comprise entre 23 et 28 mm. La taille minimale pour sa commercialisation est fixée à 40 mm<sup>5</sup>.

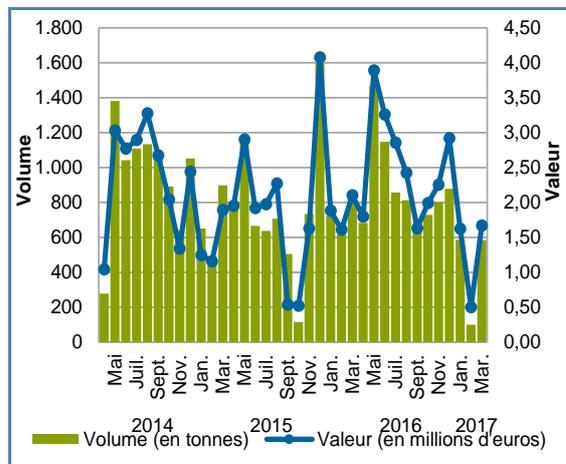
La palourde européenne endémique (*Ruditapes decussatus*), également appelée palourde croisée d'Europe, est la principale espèce pêchée, bien que d'autres espèces soient davantage présentes sur les marchés locaux (ex. : la palourde japonaise, la palourde de l'Adriatique et la palourde américaine). Elle est présente dans l'Atlantique Est : de la Norvège au Royaume-Uni, en France, en Espagne, au Portugal jusqu'à la côte Est de l'Afrique, ainsi qu'en mer Méditerranée<sup>6</sup>.

La palourde peut être pêchée à la drague à partir de navires ou à la main, avec une drague manuelle ou en plongée. Par exemple, en France, environ 1.300 pêcheurs sont enregistrés comme pêcheur à pied professionnel, possédant un permis les autorisant à pêcher à pied les coquillages. Au Portugal, la palourde se trouve surtout par gisement et pêchée à la main dans les lagunes peu profondes, où des concessions individuelles sont attribuées pour cet usage. En Italie (principalement dans l'Adriatique) et au Royaume-Uni, la palourde est essentiellement pêchée à la drague dans les lagunes peu profondes et les estuaires. Cette activité est souvent gérée au niveau régional, à travers la mise en œuvre de mesures comprenant des licences annuelles, des restrictions sur les engins de pêche, leurs nombres et/ou l'effort de pêche (ex. : taille de la drague manuelle) ainsi que des tailles minimales de capture. La qualité de l'eau est également un facteur important. L'espèce est surtout pêchée entre avril et septembre<sup>7</sup>.

La palourde est très répandue dans le sud de l'Europe. Sur le marché, elle est surtout présentée fraîche (avec ou sans coquille), congelée (sans coquille) et dans une moindre mesure, préparée et en conserve.

En **Italie**, en janvier-mars 2017, les premières ventes ont atteint 3,79 millions d'euros pour 1.272 tonnes. Elles ont diminué tant en valeur qu'en volume (respectivement, - 32 % et - 41 %), par rapport à janvier-mars 2016. La tendance s'est poursuivie, baissant tant en valeur qu'en volume (respectivement, - 12 % et - 38 %), par rapport à janvier-mars 2015.

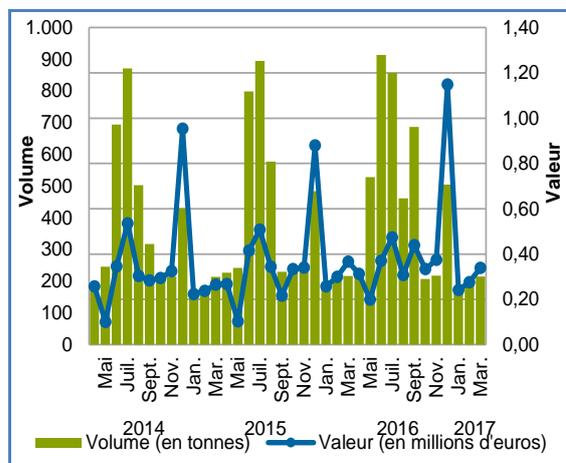
Figure 1. PALOURDE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

En janvier-mars 2017, les premières ventes **françaises** de palourde ont baissé par rapport à janvier-mars 2016 : - 7 % en valeur (soit 0,86 million d'euros) et - 2 % en volume (soit 590 tonnes). Par rapport à janvier-mars 2015, la valeur et le volume des premières ventes ont connu la tendance inverse, augmentant de respectivement 18 % et 5 %.

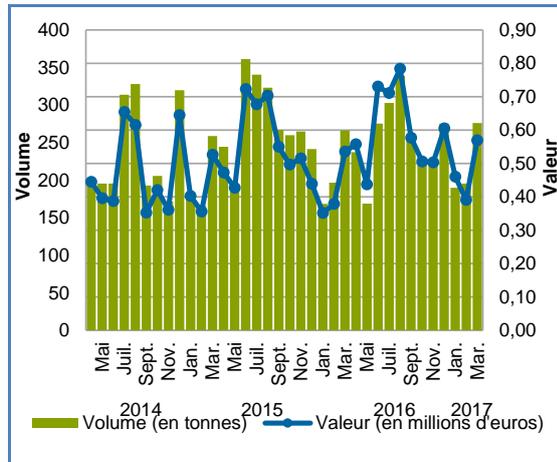
Figure 2. PALOURDE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Au **Portugal**, en janvier-mars 2017, les premières ventes ont atteint 1,42 million d'euros pour 661 tonnes. Elles ont augmenté tant en valeur qu'en volume (respectivement + 12 % et + 5 %), par rapport à janvier-mars 2016 et ont suivi une tendance similaire tant en valeur qu'en volume (respectivement, + 11 % et + 10 %) par rapport à janvier-mars 2015.

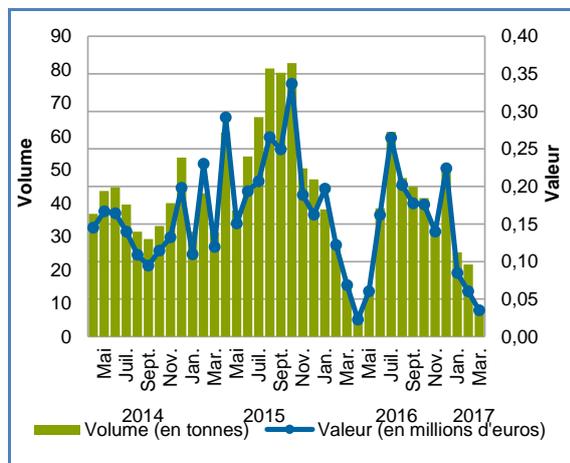
Figure 3. **PALOURDE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Au **Royaume-Uni**, en janvier-mars 2017, les premières ventes ont atteint 0,18 million d'euros pour 55 tonnes. Elles ont considérablement baissé en valeur qu'en volume (respectivement - 54 % et - 31 %), par rapport à janvier-mars 2016. La tendance s'est poursuivie, baissant tant en valeur qu'en volume (respectivement - 61 % et - 48 %), par rapport à janvier-mars 2015.

Figure 4. **PALOURDE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**

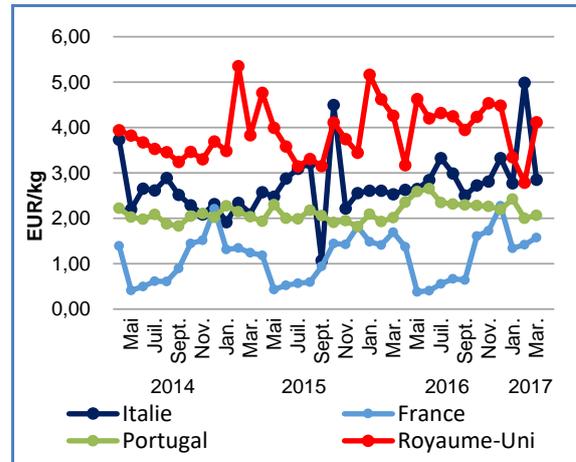


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de palourde ont varié de 0,38 EUR/kg en France à plus de 5,00 EUR/kg au Royaume-Uni. Ils ont atteint un pic en février 2015 au Royaume-Uni (5,35 EUR/kg), en juin 2016 au Portugal (2,65 EUR/kg), en décembre 2016 en France (2,27 EUR/kg) et en février 2017 en Italie (4,99 EUR/kg). Globalement, les prix sont orientés à la hausse dans les pays sélectionnés.

En Italie, en janvier-mars 2017, le prix unitaire moyen a enregistré une forte augmentation (+ 16 %) tandis qu'au Portugal, sa hausse était plutôt modérée (+ 7 %) par rapport à la période janvier-mars 2016. Dans le même temps, les prix ont diminué de 5 % en France et de 32 % au Royaume-Uni. À l'exception du Royaume-Uni (- 25 %), la tendance inverse a été observée en Italie (+ 42 %), en France (+ 12 %) et au Portugal (+ 1 %) par rapport à la période janvier-février 2015.

Figure 5. **PALOURDE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Nous avons parlé de la **palourde** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Consommation : Italie, Portugal (10/2016)

### 1.1.2. BARBUE

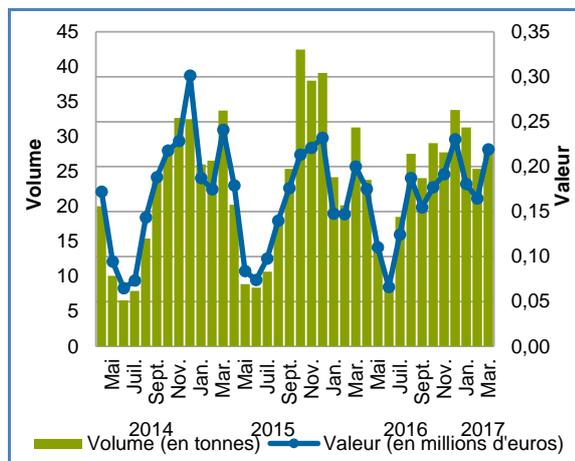


La barbue (*Scophthalmus rhombus*) est un poisson plat vivant sur les fonds sableux ou mixtes ; elle se nourrit de poissons benthiques et de grands crustacés. Sa croissance est relativement lente ; l'espèce peut atteindre jusqu'à 75 cm de long, pour une durée de vie de 6 ans. Elle se trouve à des profondeurs entre 5 m et 50 m. Au printemps, l'espèce se déplace vers les eaux côtières, pour pondre dans des eaux peu profondes. La barbue est présente dans tout l'Atlantique Nord-Est, de l'Islande au Maroc, principalement en mer du Nord, dans le Skagerrak et le Kattegat, ainsi que dans la Manche<sup>8</sup>. La ponte a lieu d'avril à août à des profondeurs entre 10 et 20 m. La pêche a lieu toute l'année, la saison principale étant de novembre à avril. Les engins de pêche les plus couramment utilisés sont le filet maillant et le filet fixe. La barbue est surtout capturée par les chalutiers à perches de moyenne et grande taille. Elle est également capturée au chalut à panneaux et au filet fixe (filets maillant et emmêlant). La barbue est commercialisée fraîche et congelée<sup>9</sup>.

En mer du Nord et en mer de Norvège, la pêche à la barbue est soumise à un Total admissible de captures (TAC) annuel. Le TAC est fixé conjointement au turbot. Pour 2017, le TAC a été fixé à 4.937 tonnes, soit 10 % de plus qu'en 2016. Les quotas de barbue sont répartis entre la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, la Suède, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui bénéficie du quota le plus élevé (55 %).

En **Belgique**, en janvier-mars 2017, les premières ventes de barbue ont augmenté par rapport à janvier-mars 2016 : + 14 % en valeur (soit 0,56 million d'euros) et + 12 % en volume (soit 85 tonnes). Par rapport à janvier-mars 2015, la valeur et le volume des premières ventes ont affiché la tendance inverse, baissant de respectivement 6 % et 1 %.

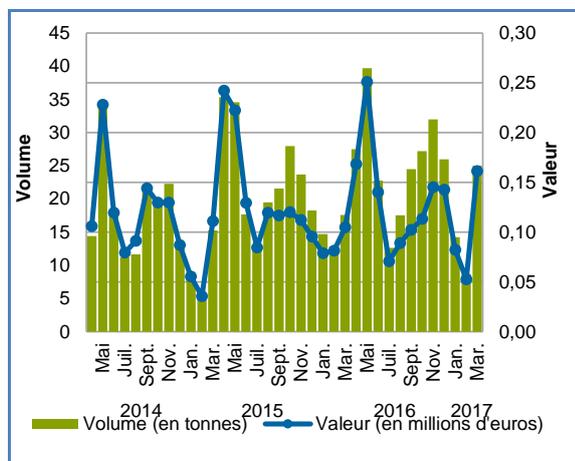
Figure 6. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Au **Danemark**, en janvier-mars 2017, les premières ventes de barbue ont atteint 0,30 million d'euros pour 48 tonnes. Elles ont augmenté tant en valeur qu'en volume (respectivement, + 12 % et + 6 %), par rapport à janvier-mars 2016. La tendance s'est poursuivie pour la valeur et le volume des premières ventes, enregistrant de fortes augmentations (respectivement, + 46 % et + 62 %) par rapport à la période janvier-mars 2015.

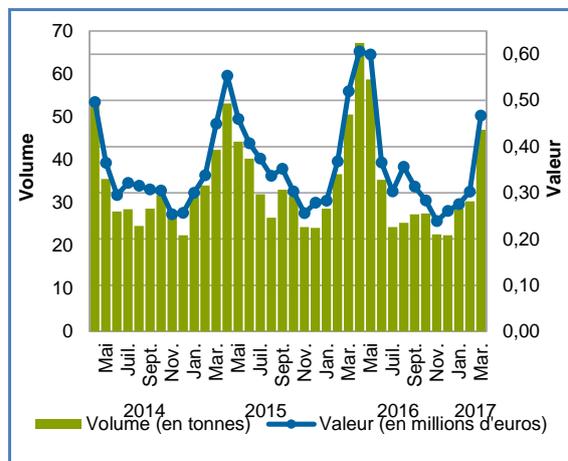
Figure 7. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

En **France**, en janvier-mars 2017, les premières ventes de barbue ont baissé de 11 % en valeur et de 9 % en volume par rapport à la même période en 2016, terminant à 1,05 million d'euros pour 106 tonnes. Par rapport à la période janvier-mars 2015, la tendance s'est poursuivie. En effet, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé de respectivement 4 % et 2 %.

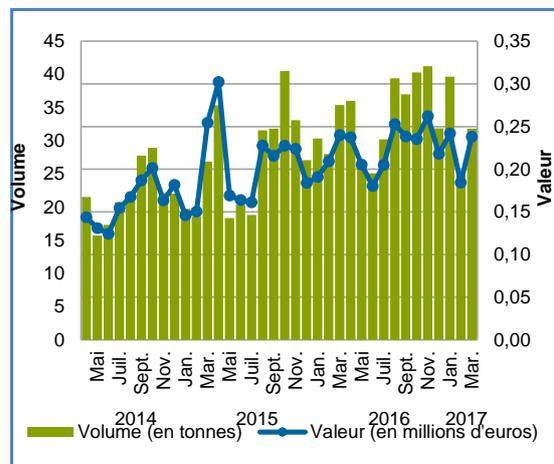
Figure 8. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Au **Royaume-Uni**, en janvier-mars 2017, les premières ventes de barbue ont augmenté par rapport à janvier-mars 2016 : + 4 % en valeur (soit 0,66 million d'euros) et + 3 % en volume (soit 96 tonnes). La valeur et le volume des premières ventes ont enregistré une tendance similaire, augmentant considérablement de respectivement 21 % et 48 %, par rapport à la période janvier-mars 2015.

Figure 9. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

En général, les prix enregistrent un pic pendant les mois d'été, lorsque l'espèce est moins abondante et par conséquent, le volume de poisson capturé diminue. Les prix baissent à l'automne (aux mois d'octobre et de novembre) lorsque le volume augmente.

Globalement, les prix moyens de barbue ont varié de 4,16 EUR/kg au Danemark (en octobre 2016) à 14,07 EUR/kg en France (en août 2016). À l'exception de la France, les prix ont affiché une tendance à la baisse dans les pays consultés.

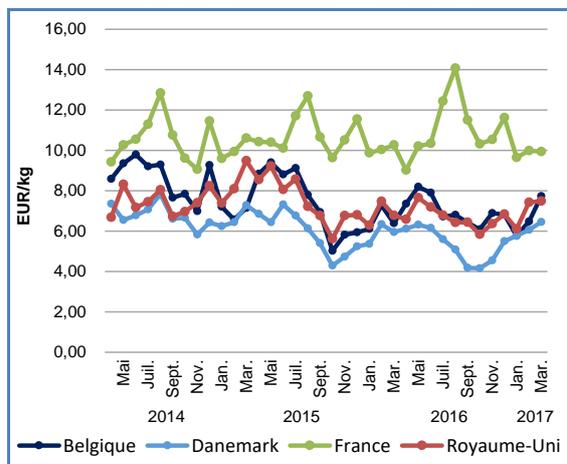
En Belgique, en janvier-mars 2017, le prix de détail moyen était de 6,63 EUR/kg, affichant une légère hausse (+ 1 %) par rapport à janvier-mars 2016. Le prix a baissé de 5 % par rapport à janvier-mars 2015. Le prix le plus élevé a été observé en juin 2014 (soit 9,80 EUR/kg), quand le volume le plus bas a été enregistré (soit 7 tonnes).

Au Danemark, le prix le plus élevé a été atteint en août 2014 (soit 7,82 EUR/kg), correspondant à 12 tonnes débarquées. En janvier-mars 2017, le prix unitaire moyen était de 6,17 EUR/kg, respectivement + 5 % et – 9 % de moins qu'à la même période en 2016 et en 2015.

En France, en janvier-mars 2017, le prix unitaire moyen était de 9,87 EUR/kg, soit une baisse de 11 % par rapport à janvier-mars 2016. Le prix a baissé de 9 % par rapport à janvier-mars 2015. Le prix le plus élevé a été observé en août 2016 (14,07 EUR/kg), correspondant à 25 tonnes débarquées.

Au Royaume-Uni, le prix le plus élevé a été enregistré en mars 2016, atteignant 9,42 EUR/kg pour 27 tonnes. En janvier-mars 2017, le prix unitaire moyen a atteint 6,90 EUR/kg, affichant une légère hausse (+ 1 %) par rapport à janvier-mars 2016 et une baisse considérable (– 18 %) par rapport à janvier-mars 2015.

Figure 10. **BARBUE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Nous avons parlé de la **barbue** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Belgique (2/2016)

## 2. Approvisionnement mondial

**Ressources / UE :** De nouvelles règles pour la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins, connues sous le nom de « mesures techniques », ont été convenues par le Conseil « Agriculture et Pêche ». Elles ont pour but de protéger les juvéniles et les lieux de rassemblement pour la ponte. Les règles régissent les modalités d'exercice de la pêche et les lieux de pêche. Elles concernent la capture et le débarquement des ressources halieutiques, les spécifications relatives aux engins de pêche et les règles régissant leur utilisation, ainsi que les mesures visant à atténuer leur incidence sur les espèces et les zones sensibles<sup>10</sup>.

**UE / Maurice / Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable :** L'UE et la République de Maurice ont établi un protocole portant sur l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable, permettant aux navires thoniers européens de pêcher dans les eaux mauriciennes pendant quatre ans. En contrepartie, l'Union européenne paiera un montant annuel de 570.000 euros aux autorités mauriciennes. Les armateurs de navires de pêche devront également verser une redevance. Pour la première fois, l'accord inclut des dispositions spécifiques et des avantages financiers afin d'appuyer l'essor de l'économie bleue de la République de Maurice<sup>11</sup>. Ce protocole entrera en vigueur au cours des prochains mois, après l'achèvement des procédures d'adoption par les deux parties.

**UE / Sri Lanka / Accord commercial :** Le Sri Lanka bénéficie d'un système de préférences généralisées renforcé (GSP+) avec l'Union européenne, offrant un meilleur accès aux exportations srilankaises (comprenant le poisson et les produits de la mer) sur le marché européen. En 2016, les importations srilankaises de produits de la mer dans l'UE ont atteint 2.581 tonnes, estimées à 31,4 millions d'euros<sup>12</sup>.

**Pêches / Finlande :** En 2016, les navires de pêche finlandais ont augmenté leur nombre de captures, atteignant 157.000 tonnes pour une valeur de 40 millions d'euros (par rapport aux 148.000 tonnes pour 34 millions d'euros en 2015). La majeure partie des captures était composée de hareng de la Baltique (137.000 tonnes, soit + 5 %) et de sprat (17.000 tonnes, soit + 40 %). Le tiers des captures de hareng de la Baltique et les deux-tiers des captures de sprat ont été débarqués en Suède, en Estonie et au Danemark. La pêche de hareng et de sprat était particulièrement concentrée : dix chalutiers ont pêché environ la moitié des captures. Les autres espèces (la perche, le corégone, le sandre, le saumon et le brochet) sont pêchées au filet maillant ou au casier dans les zones côtières. À l'instar de l'année précédente, leur capture est restée à un faible niveau (environ 3.000 tonnes)<sup>13</sup>.

**Pêches / Islande :** En avril 2017, le total des captures des navires islandais a atteint 109.305 tonnes, soit 5 % de plus qu'en avril 2016. L'augmentation a surtout été le fait du merlan bleu, terminant à 66.566 tonnes (soit + 19 % par rapport à mars 2016). D'une année sur l'autre (période de mai 2016 à avril 2017), le total des captures a baissé de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente<sup>14</sup>.

**Pêches / États-Unis :** Plus de 204 millions de saumons sauvages d'Alaska sont attendus pendant la saison de pêche, commençant le 18 mai. Ce jour marque le retour naturel du saumon sauvage, migrant du Pacifique Nord aux rivières et ruisseaux alaskains<sup>15</sup>.

**Production / Commerce / Mexique :** Entre 2013 et 2016, la production de poulpe a augmenté de 56 %, pour atteindre 14.038 tonnes. La pêche se focalise principalement sur deux espèces : l'*Octopus maya*, ou poulpe mexicain et la pieuvre (*Octopus vulgaris*), qui se trouvent sur les fonds du Golfe du Mexique et la mer des Caraïbes. En 2016, le Mexique a exporté 10.810 tonnes de poulpe, principalement vers l'UE (9.000 tonnes), dont 5.300 ont été exportées vers l'Italie<sup>16</sup>.

**Certification / Sprat / Pêches en mer Baltique :** L'Organisation de producteurs nationale des pêcheurs lettons a obtenu la certification Marine Stewardship Council (MSC) pour la pêche au sprat en mer Baltique centrale. Le sprat fait partie des stocks inclus dans un plan pluriannuel de gestion pour la mer Baltique. En 2016, les 11 organisations membres de l'organisation de producteurs nationale ont débarqué 16.437 tonnes de sprat, représentant environ 8 % du quota européen pour le sprat en mer Baltique. Cette espèce est presque exclusivement destinée à l'industrie de la conserve<sup>17</sup>.

**Consommation / France :** Les achats en produits de la pêche et de l'aquaculture pour la consommation domestique par les ménages français ont baissé de près de 2 % par rapport à 2015, atteignant 644.000 tonnes en 2016. La tendance à la baisse observée depuis 2010 se poursuit, avec les produits réfrigérés d'épicerie fine (les produits traiteurs), seul segment restant dynamique sur le long terme. Par ailleurs, les achats par les ménages (en valeur) ont atteint leur plus haut niveau depuis 8 ans (soit + 1 % par rapport à 2015), du fait de la hausse des prix à la production répercutée sur les distributeurs. Le saumon a été particulièrement affecté par la hausse sensible du prix au niveau mondial. La majeure partie des consommateurs s'est reportée vers le cabillaud, ainsi que les espèces issues de la pêche et de l'aquaculture françaises (le lieu noir, la truite, etc.)<sup>18</sup>.

**Aquaculture / Russie :** La filière aquacole russe a contribué à environ 4 % du total de la production aquatique nationale en 2016. La production aquacole a atteint 172.100 tonnes en 2016, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2015. L'aquaculture en eau douce représente presque 85 % de la production et la mariculture 15 %. La carpe domine l'aquaculture en eau douce (77 %), suivie par l'esturgeon commun et le saumon. Le saumon est la principale espèce issue de la production maricole (75 %), suivi par les mollusques (17 %). Localement, le saumon issu de la production maricole s'est davantage répandu suite aux restrictions russes sur les importations de saumon de Norvège, principal fournisseur de saumon à la Russie. Il a été estimé que la Russie ne représente que 0,2 % de la production aquacole mondiale. Le gouvernement encourage et soutient l'essor de ce secteur ; toutefois, le manque d'investissements, les équipements et technologies de production obsolètes, ainsi que le manque d'aliments aquacoles et de stock de géniteurs constituent les principales contraintes à son développement futur<sup>19</sup>.

### 3. Études de cas

#### 3.1. ÉCHANGES DE L'UE EN 2016

Le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture est capital pour l'Union européenne, un des plus grands marchés pour l'importation de produits de la pêche et de l'aquaculture au niveau mondial. L'UE représente 38 % de la valeur des importations mondiales, suivie par les États-Unis et le Japon (représentant ensemble 25 % du total)<sup>20</sup>. En 2016, la croissance de la demande mondiale en produits de la pêche et de l'aquaculture a progressé, stimulée par la reprise économique du marché européen. Cette situation s'est reflétée sur les échanges européens, qui ont atteint 54,3 milliards d'euros en 2016, soit une augmentation 9 % par rapport à 2015.

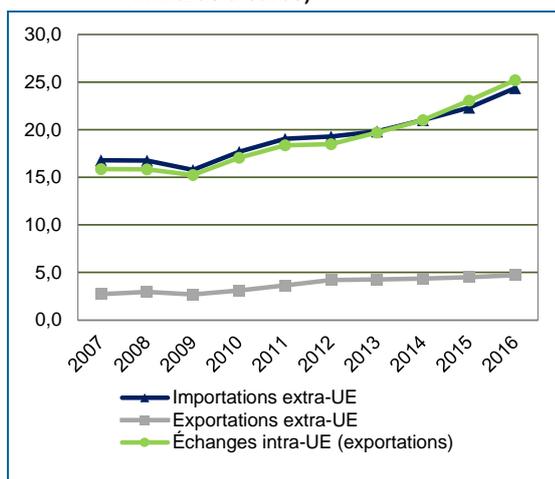
En 2016, les importations provenant de pays tiers ont atteint 24,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2016. Ce développement a surtout été le fait de la hausse tant du prix moyen à l'importation (4,06 EUR/kg, soit + 6 % par rapport à 2015) et que, dans une moindre mesure, du volume importé (+ 3 %).

Le commerce entre les États membres de l'UE a atteint 25,2 milliards d'euros, soit 9 % de plus qu'en 2015.

Les exportations de l'UE vers les pays tiers ont augmenté de 5 % en valeur, pour atteindre 4,7 milliards d'euros. Cette hausse a surtout été le fait du prix moyen des produits de la pêche exportés par l'UE, qui a augmenté de 8 % par rapport à 2015.

En 2016, le déficit de la balance commerciale (exportations moins importations) était le plus élevé depuis 2007, 5,56 milliards d'euros, confirmant l'UE comme importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture. Le déficit était plus élevé de 7 % par rapport à l'année précédente.

Figure 11. FLUX DES ÉCHANGES DE L'UE (en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

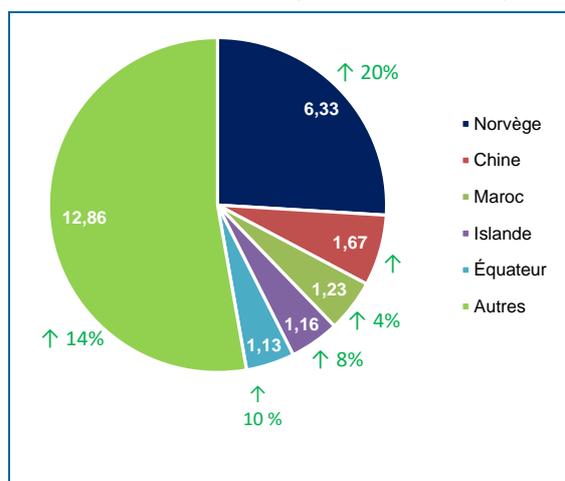
##### 3.1.1. RÉGIME DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS TIERS

Le commerce européen de produits de la pêche et de l'aquaculture est alimenté par le secteur de la transformation et stimulé par une forte demande, dans le contexte d'un environnement globalisé. Les principaux exemples sont les importations de saumon frais de

l'Atlantique (pour répondre aux besoins du marché de consommation et de l'industrie de la transformation), ou les exportations vers les pays jouant un rôle clé dans cette industrie (ex. : la Chine et le Maroc).

L'interdiction d'importation de la Fédération de Russie affecte toujours l'UE et le commerce international. Les exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture destinées au marché russe ont été dérivées vers d'autres marchés, dont l'UE.

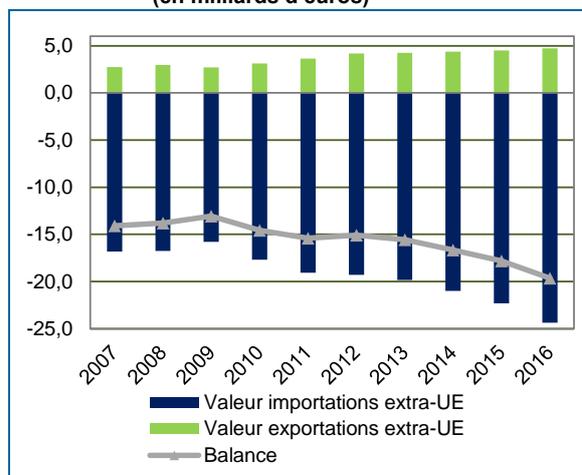
Figure 12. IMPORTATIONS EXTRA-UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES (en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017). Les pourcentages représentent les évolutions par rapport à 2015.

En 2016, les importations européennes en provenance de Norvège ont augmenté de 20 % par rapport à 2015. Les importations de produits de la pêche en provenance du Maroc et de l'Équateur ont augmenté de respectivement 14 % et 10 %.

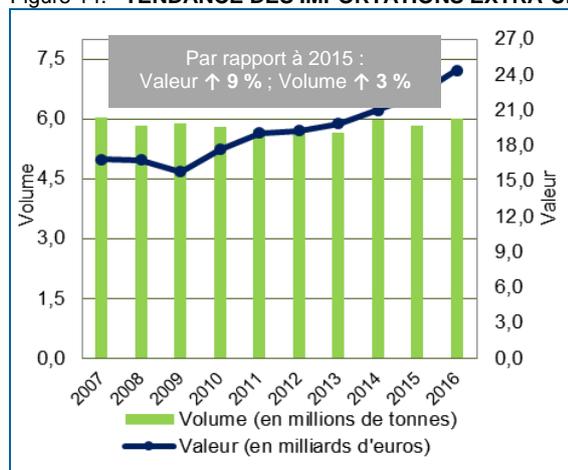
Figure 13. BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE (en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

**IMPORTATIONS EXTRA-UE :** En 2016, les principaux groupes de produits étaient les crustacés (4,7 milliards d'euros), les poissons de fond (4,2 milliards d'euros) et les salmonidés (5,7 milliards d'euros), représentant 60 % de la valeur des importations extra-UE. Par rapport à 2015, la hausse globale de la valeur nette des importations dans l'Union européenne a surtout été le fait des salmonidés (+ 26 %). Les autres groupes de produits contribuant positivement furent les céphalopodes (+ 27 %), les autres poissons de mer (+ 10 %), les poissons de fond (+ 3 %) et les petits pélagiques (+ 14 %). Le volume des importations extra-UE était plus élevé de 3 % par rapport à 2015, se situant à 6,0 millions de tonnes. Sur le total du volume importé, les produits congelés sont prédominants (50 %), suivis par les produits frais (18 %) et les produits préparés ou en conserve (15 %).

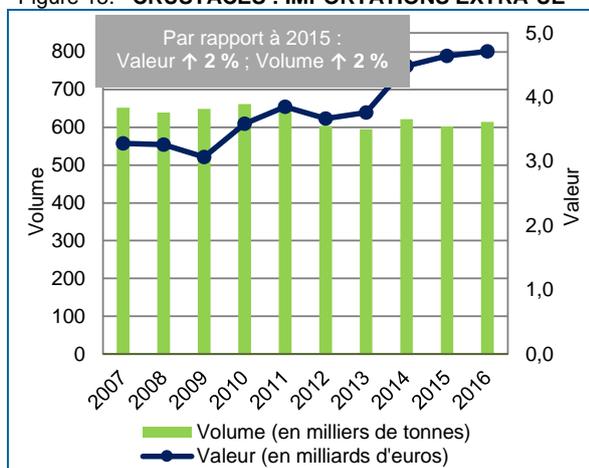
Figure 14. TENDANCE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les **crustacés** représentaient le deuxième plus grand groupe de produits en valeur des importations de l'UE provenant de pays tiers, atteignant 4,7 milliards d'euros pour environ 615.000 tonnes. Ce groupe a affiché une augmentation modérée tant en valeur (69 millions d'euros, soit + 1,5 %), qu'en volume (12.600 tonnes, soit + 2,1 %) par rapport à 2015. Parmi ce groupe de produits, les crevettes (toutes espèces confondues) étaient prédominantes, représentant 87 % de la valeur du groupe. Parmi les espèces de crevettes, trois groupes d'espèces commerciales importantes (les crevettes tropicales, les autres crevettes d'eau douce et les crevettes diverses) enregistrent les valeurs à l'importation les plus élevées.

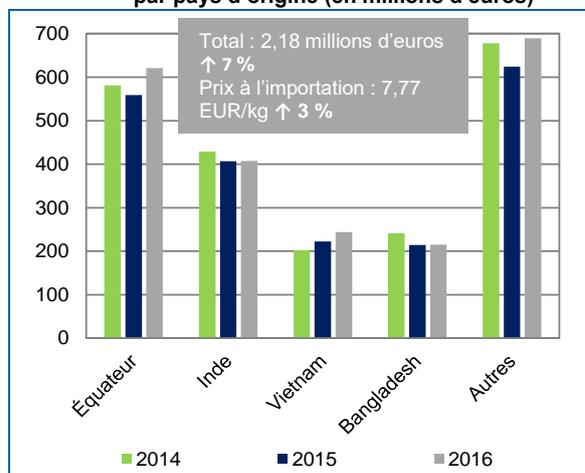
Figure 15. CRUSTACÉS : IMPORTATIONS EXTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les **crevettes tropicales** sont les premières espèces commerciales, représentant 53 % de la valeur et 49 % du volume de l'ensemble des crevettes importées par l'UE en provenance de pays tiers. En 2016, le volume de crevette tropicale (280.000 tonnes) était plus élevé de 4 %, pour une valeur de 2,18 millions d'euros et un prix moyen de 7,77 EUR/kg, soit 3 % de plus qu'en 2015. Les principaux marchés européens pour la crevette tropicale sont l'Espagne (492 millions d'euros, soit + 7 %), la France (490 millions d'euros, soit + 8 %) et le Royaume-Uni (287 millions d'euros, soit + 16 %). Les crevettes tropicales ne sont importées que congelées, provenant principalement de l'Équateur (621 millions d'euros), de l'Inde (407 millions d'euros) et du Vietnam (244 millions d'euros). Les importations de l'Équateur et du Vietnam ont augmenté considérablement : respectivement + 11 % et + 10 % par rapport à 2015.

Figure 16. CREVETTES TROPICALES : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Nous avons parlé des **crevettes tropicales** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

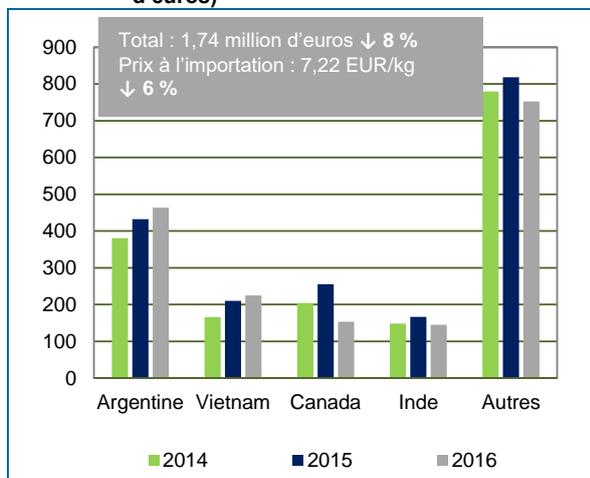
Commerce : importations extra-UE (4/2015)

Étude de cas : (6/2014)

Les **crevettes diverses**, importées congelées, représentent 42 % de la valeur et du volume de l'ensemble des crevettes importées. L'Espagne (433 millions d'euros) et l'Italie (149 millions d'euros) furent les principaux marchés d'importation pour les crevettes diverses, soit respectivement - 2 % et + 6 % par rapport à 2015. Les crevettes diverses sont importées à un prix moyen de 6,00 EUR/kg.

Globalement, pour l'année 2016, les importations ont diminué de 8 % en valeur tandis que les prix ont baissé de 6 %. L'Argentine et le Vietnam étaient les principaux fournisseurs de l'UE, fournissant respectivement 78.000 tonnes (463 millions d'euros) et 25.000 tonnes (225 millions d'euros) de crevettes diverses à l'UE. Les importations provenant de ces deux pays ont augmenté de 7 % par rapport à 2015. Par ailleurs, les importations en provenance du Canada et de l'Inde ont diminué de respectivement 40 % et 13 %.

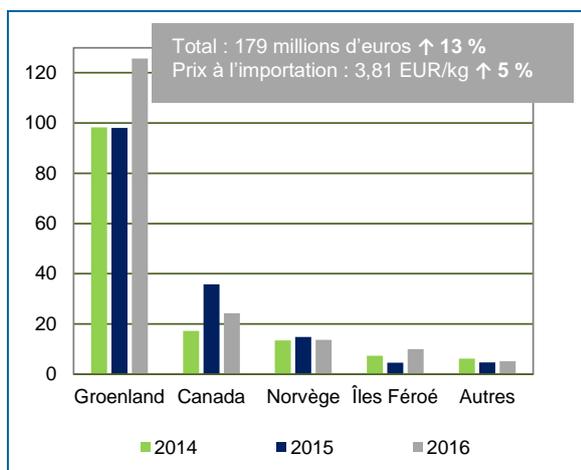
Figure 17. **CREVETTES DIVERSES : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les importations des **autres crevettes d'eaux froides** (à l'exclusion de la crevette *Crangon*) ont atteint 179 millions d'euros pour 47.000 tonnes, une augmentation tant en valeur (+ 13 %) qu'en volume (+ 8 %) par rapport à 2015. La majeure partie des autres crevettes d'eau froide sont importées congelées (93 %). Le Danemark est de loin le plus gros marché européen pour cette espèce, représentant 87 % de la valeur totale des importations. En 2016, les importations danoises d'autres crevettes d'eaux froides ont atteint 156 millions d'euros, soit 18 % de plus qu'en 2015, pour un prix moyen de 3,61 EUR/kg. Le Groenland était le principal fournisseur des autres crevettes d'eaux froides, représentant 70 % de la valeur totale des importations. Les importations européennes en provenance du Groenland ont terminé à 126 millions d'euros (soit + 26 % par rapport à 2015). Le Canada était le deuxième plus grand fournisseur de l'UE (24 millions d'euros), ses importations ayant diminué de 32 % par rapport à 2015.

Figure 18. **AUTRES CREVETTES D'EAUX FROIDES : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)**

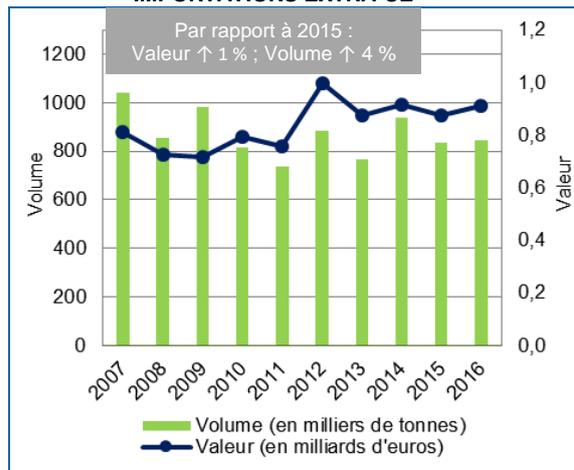


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Nous avons parlé des **autres crevettes d'eaux froides** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :  
Premières ventes : Suède (11/2016)

Le groupe « **produits à usage non alimentaire** » a représenté 4 % de la valeur et 14 % du volume des importations extra-UE. En 2016, les importations ont atteint 912 millions d'euros (soit + 4 %) pour 844.000 tonnes (soit + 1 %), par rapport à 2015. L'huile de poisson, la farine de poisson et les produits à usage non alimentaire sont inclus dans ce groupe. La farine de poisson est le produit principal du groupe (42 % de la valeur totale), suivie par l'huile de poisson (33 % de la valeur totale). La Norvège (18 %) et le Pérou (15 %) sont les plus grands fournisseurs de l'UE pour la catégorie produits à usage non alimentaire.

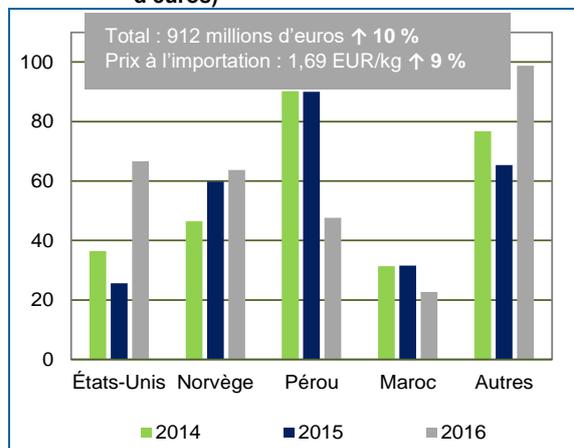
Figure 19. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : IMPORTATIONS EXTRA-UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

L'**huile de poisson** importée par l'UE a représenté 33 % de la valeur et 21 % du volume des importations de produits à usage non alimentaire. Elle a terminé à 299 millions d'euros (soit + 10 %) pour 177 tonnes (soit + 1 %). Par rapport à 2015, l'augmentation globale en valeur du groupe produits à usage non alimentaire a surtout été le fait des importations d'huile de poisson. Cette augmentation a surtout été le fait de l'augmentation du prix moyen à l'importation (+ 9 %), atteignant 1,69 EUR/kg. Le Danemark était le principal importateur, représentant 48 % de la valeur et du volume des européennes d'huile de poisson. Les États-Unis, la Norvège et le Pérou étaient les plus grands exportateurs. En 2016, les importations européennes en provenance des États-Unis ont augmenté de 160 %, avoisinant 67 millions d'euros.

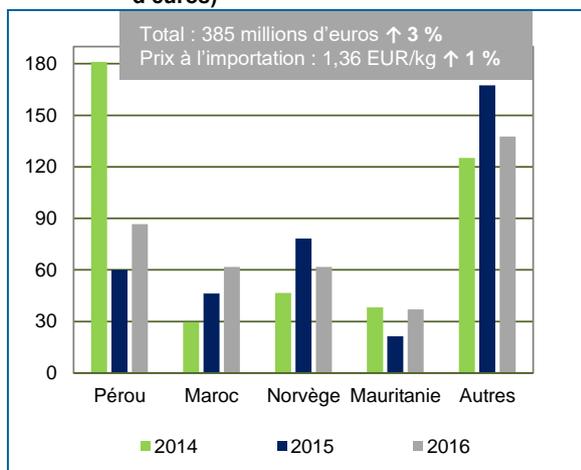
Figure 20. **HUILE DE POISSON : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les importations de farine de poisson par l'UE ont terminé à 385 millions d'euros (soit + 3 %) pour 283.700 tonnes (soit + 2 %), à un prix moyen de 1,36 EUR/kg. Le Pérou et le Maroc étaient les plus grands fournisseurs, avec des valeurs d'exportation de respectivement 87 milliards d'euros (soit + 44 %), correspondant à 63.700 tonnes et 62 milliards d'euros (soit + 33 %), correspondant à 50.600 tonnes. Les prix à l'importation étaient inférieurs pour le Maroc (1,22 EUR/kg), diminuant de 7 % par rapport à 2015, tandis que les prix à l'importation ont augmenté pour le Pérou (1,36 EUR/kg), affichant la tendance inverse (+ 3 %). L'Allemagne était le plus grand importateur, représentant 47 % de la valeur et du volume des importations européennes de farine de poisson.

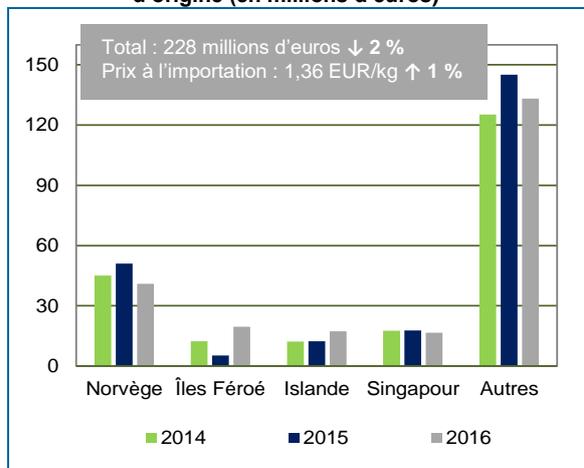
Figure 21. **FARINE DE POISSON : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les autres produits à usage non alimentaire comprennent les poissons d'ornement, les œufs destinés à la transformation par l'industrie chimique, les autres produits, comme les déchets de poisson impropres à la consommation humaine et les algues marines et autres. Les produits issus du poisson et des crustacés (impropres à la consommation humaine), comprenant les déchets de poisson, représentent 49 % de la valeur et 80 % du volume des importations des autres produits à usage non alimentaire. Globalement, les importations ont atteint 228 millions d'euros, baissant légèrement (- 2 %) par rapport à 2015, tandis que le volume est resté pratiquement inchangé, se situant à 382.800 tonnes. La Norvège est le plus gros fournisseur de produits à usage non alimentaire, avec 41 millions d'euros pour 181.900 tonnes. Le Danemark, la France et l'Allemagne sont les principaux marchés européens, avec des importations de respectivement 70 millions d'euros, 24 millions d'euros et 21 millions d'euros.

Figure 22. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays d'origine (en millions d'euros)**

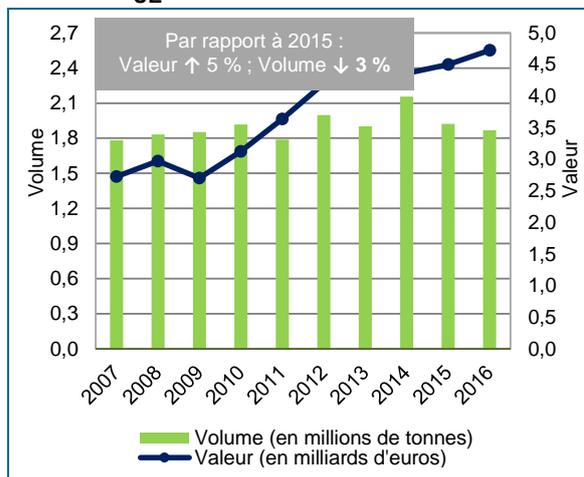


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

**EXPORTATIONS EXTRA-UE :** En 2016, l'augmentation globale de la valeur des exportations extra-UE a surtout été le fait des salmonidés (+ 12 %), du thon et des thonidés (+ 12 %), et des crustacés (+ 18 %). Le volume a diminué en raison des petits pélagiques (629.300 tonnes, soit - 11 %) et des produits à usage non alimentaire (338.000 tonnes, soit - 4 %).

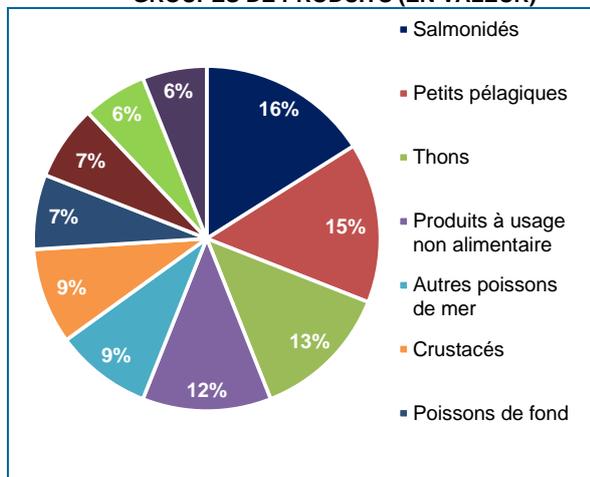
Les produits à usage non alimentaire (552 millions d'euros), les salmonidés (754 millions d'euros), les petits pélagiques (690 millions d'euros) et le thon et les thonidés (628 millions d'euros) représentent 56 % de la valeur et 71 % du volume de l'ensemble des exportations extra-UE.

Figure 23. **EVOLUTION DES EXPORTATIONS EXTRA-UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

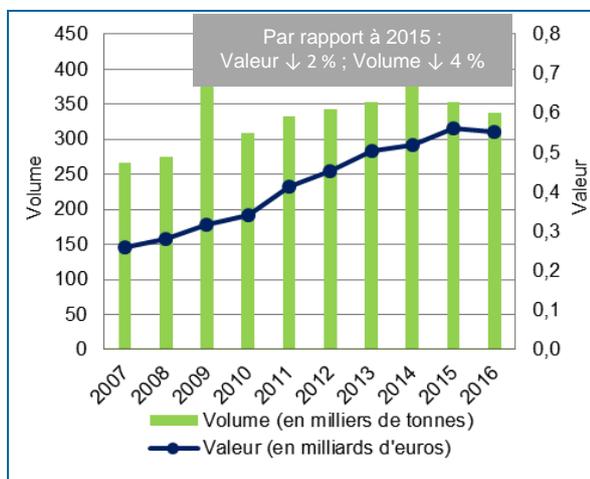
Figure 24. EXPORTATIONS EXTRA-UE : CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

En 2016, les exportations extra-UE de **produits à usage non alimentaire** vers les pays tiers ont terminé à 552 millions d'euros (soit - 2 %) pour 338.000 tonnes (soit - 4 %). L'huile de poisson était le seul produit du groupe ayant augmenté tant en valeur qu'en volume. Pour autant, cette augmentation a été compensée par les deux catégories de produits restantes (la farine de poisson et les autres produits à usage non alimentaire) qui ont enregistré des baisses importantes.

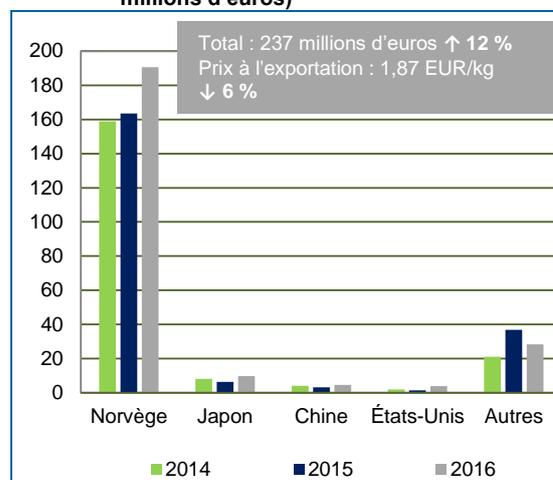
Figure 25. PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : EXPORTATIONS EXTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les exportations d'**huile de poisson** ont augmenté tant en valeur (237 millions d'euros, soit + 12 %) qu'en volume (127.000 tonnes, soit + 20 %). En 2016, les exportations extra-UE d'huile de poisson étaient principalement destinées à la Norvège (191 millions d'euros, soit + 17 %, pour 114.000 tonnes, soit + 24 %), et dans une moindre mesure, au Japon (10 milliards d'euros, soit + 52 %) et à la Chine (5 milliards d'euros, soit + 52 %). Les exportations vers les États-Unis ont triplé, atteignant 4 millions d'euros. Le prix moyen à l'exportation était inférieur de 6 % par rapport à 2015, terminant à 1,87 EUR/kg.

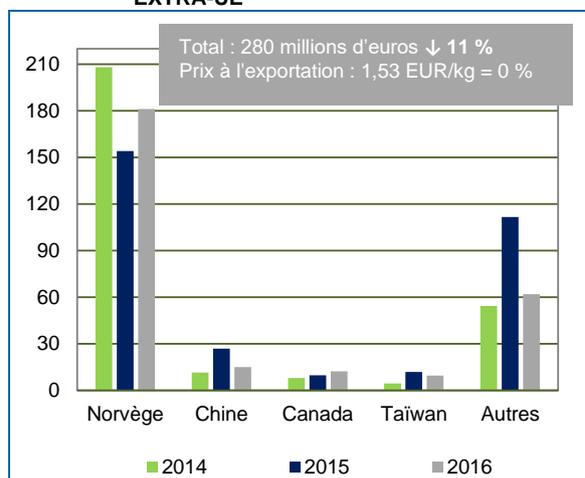
Figure 26. HUILE DE POISSON : IMPORTATIONS EXTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les exportations de **farine de poisson** ont diminué de 11 %, tant en valeur qu'en volume par rapport à 2015, terminant à 280 millions d'euros pour 182.500 tonnes. Par ailleurs, le prix moyen à l'exportation est resté inchangé à 1,53 EUR/kg. La Norvège est le premier marché pour la farine de poisson, avec 181 milliards d'euros (soit + 18 %) pour 119.400 tonnes (soit + 12 %), suivie par la Chine, avec 15 millions d'euros (soit - 44 %). Le Danemark est le plus grand État membre exportateur, représentant 50 % de l'ensemble de la valeur des exportations extra-UE.

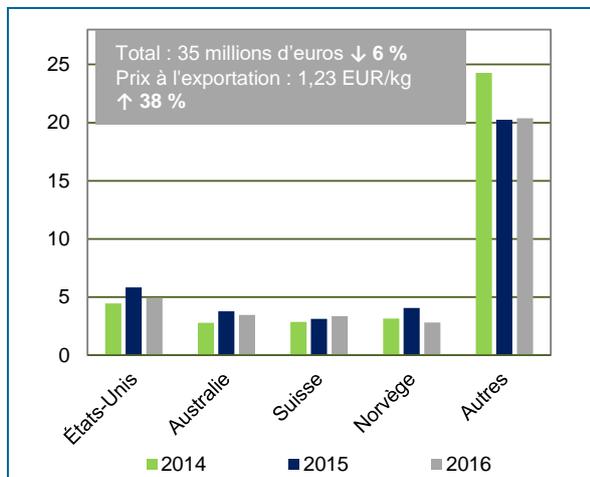
Figure 27. FARINE DE POISSON : EXPORTATIONS EXTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les **produits à usage non alimentaire** ont atteint 35 millions d'euros (soit - 6 %) pour 28.500 tonnes (soit - 32 %). Ils sont surtout exportés vers les États-Unis : 5 millions d'euros (soit - 15 %) pour 3.900 tonnes (- 30 %), suivis par l'Australie et la Suisse (environ 3 millions d'euros pour chaque pays). Les exportations vers l'ensemble des principales destinations ont diminué. Par ailleurs, le prix moyen à l'exportation a augmenté, pour atteindre 1,23 EUR/kg.

Figure 28. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : EXPORTATIONS EXTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

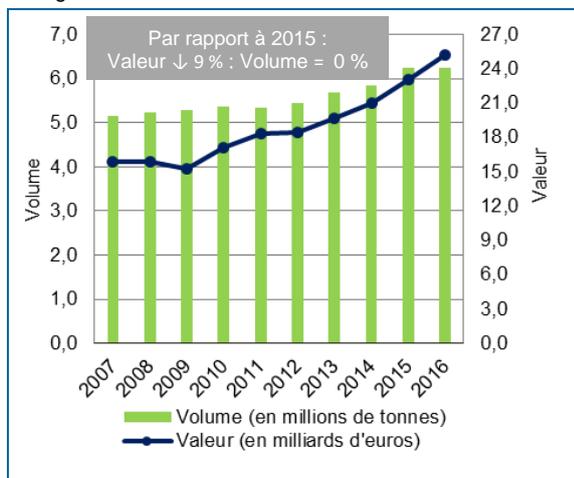
### 3.1.2. COMMERCE INTRA-UE

Le commerce entre les États membres de l'UE (exportations intra-UE) a augmenté de 9 % en valeur tandis qu'il est resté stable en volume par rapport à 2015. En 2016, plus de 6,2 millions de tonnes ont été échangés ; 34 % de ces produits étaient frais, 28 % étaient congelés et 21 % étaient préparés ou en conserve.

L'augmentation en valeur a surtout été le fait des groupes de produits des céphalopodes (+ 14 %), des poissons de fond (+ 7 %), des salmonidés (+ 20 %) et du thon et des thonidés (+ 12 %). Les autres groupes de produits contribuant à l'augmentation en valeur furent les crustacés (+ 3 %) et les autres poissons de mer (+ 4 %).

En 2016, les crustacés (3,0 milliards d'euros), les poissons de fond (3,2 milliards d'euros), les salmonidés (7,8 milliards d'euros) et les autres poissons de mer (2,4 milliards d'euros) ont atteint 65 % en valeur et 45 % en volume du total des échanges entre les États membres.

Figure 29. **TENDANCE DU COMMERCE INTRA-UE**

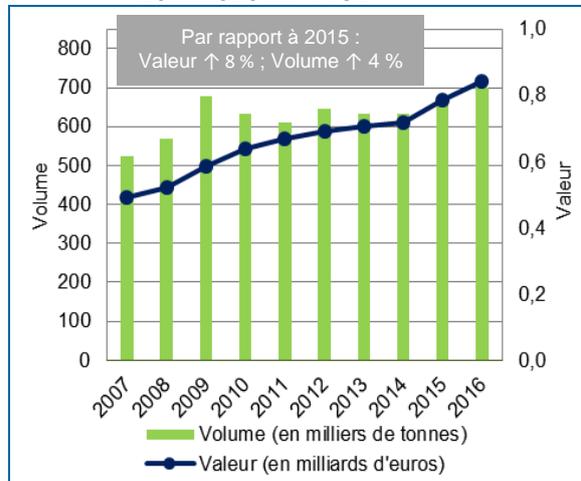


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Les **produits à usage non alimentaire** ont enregistré l'une des valeurs les plus faibles parmi les groupes de produits négociés entre les États membres de l'UE. Par ailleurs, en termes de volume, ce groupe est le quatrième groupe de

produits le plus commercialisé entre les États membres. En 2016, les exportations intra-UE de produits à usage non alimentaire ont terminé à 844 millions d'euros (soit + 8 %) pour 700.000 tonnes (soit + 4 %).

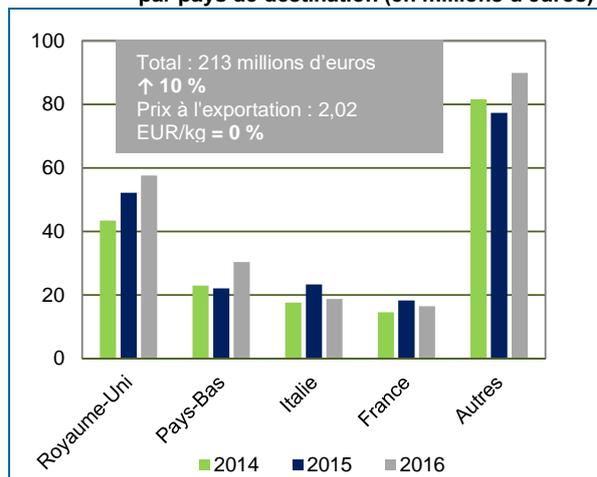
Figure 30. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : ÉCHANGES INTRA-UE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

La valeur et le volume des exportations d'**huile de poisson** ont augmenté de 10 %, atteignant 213 millions d'euros pour 105.600 tonnes. Le prix moyen à l'exportation est resté inchangé par rapport à 2015, terminant à 2,02 EUR/kg. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie étaient les principaux marchés, représentant 50 % de l'huile de poisson commercialisée au sein de l'UE. La plus forte hausse en valeur des exportations a été observée aux Pays-Bas (+ 37 %), tandis que les exportations ont diminué de 20 % en Italie.

Figure 31. **HUILE DE POISSON : ÉCHANGES INTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**

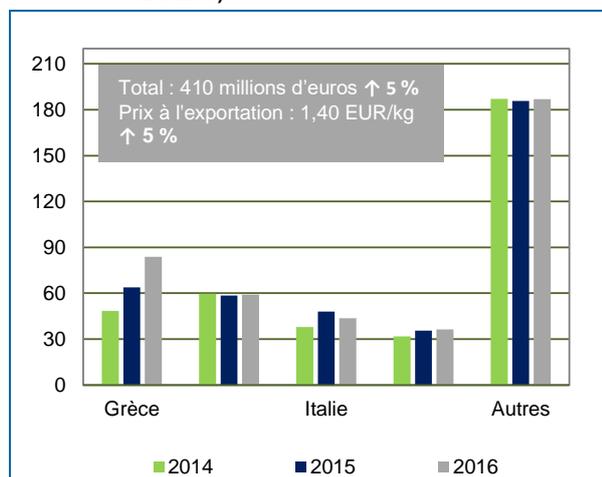


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Parmi le groupe de produits à usage non alimentaire, les **farines de poisson** étaient le produit exporté le plus recherché, avec une valeur des exportations de 410 millions d'euros (soit 5 % de plus que l'année précédente). Cependant, le volume a légèrement baissé, à 292.000 tonnes. Le prix moyen de la farine de poisson a augmenté de 5 % par rapport à 2015, pour atteindre 1,40 EUR/kg. La Grèce est le plus gros marché européen, représentant 20 % de la farine de poisson négociée au sein de l'UE (84 millions d'euros) ; elle a enregistré la plus forte hausse en valeur des exportations (+ 31 %). Les autres

marchés leaders sont le Royaume-Uni (14 %) et l'Italie (11 %), avec respectivement 59 millions d'euros et 44 millions d'euros. Les exportations vers le Royaume-Uni ont légèrement augmenté (+ 1 %) tandis qu'elles ont diminué vers l'Italie (- 9 %).

Figure 32. **FARINE DE POISSON : ÉCHANGES INTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**



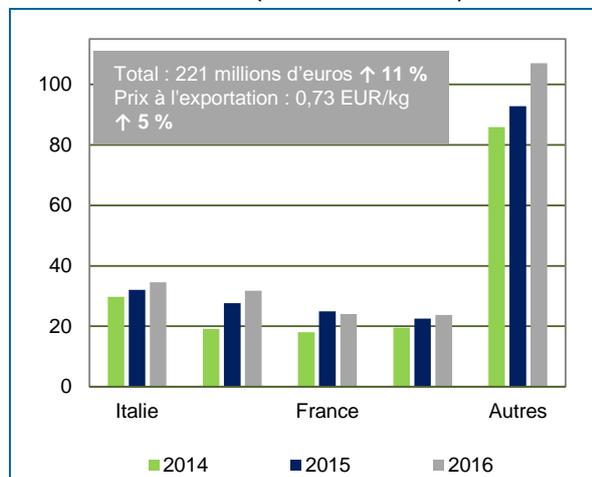
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Nous avons parlé de la **farine de poisson** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Commerce : exportations extra-UE (11/2016)

Les **autres produits à usage non alimentaire** ont atteint 221 millions d'euros (soit + 11 %) pour 302.500 tonnes (soit + 5 %). Le prix moyen a également augmenté (+ 5 %), s'élevant à 0,73 EUR/kg. Les principaux marchés européens pour les produits à usage non alimentaire sont l'Italie (35 millions d'euros, soit + 16 %, pour 8.000 tonnes), le Danemark (32 millions d'euros pour 112.600 tonnes), la France (24 millions d'euros pour 14.400 tonnes) et l'Allemagne (24 millions d'euros pour 51.100 tonnes). À l'exception de la France, les exportations ont augmenté pour l'ensemble des marchés principaux, en particulier pour le Danemark (+ 15 %).

Figure 33. **PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE : ÉCHANGES INTRA-UE par pays de destination (en millions d'euros)**

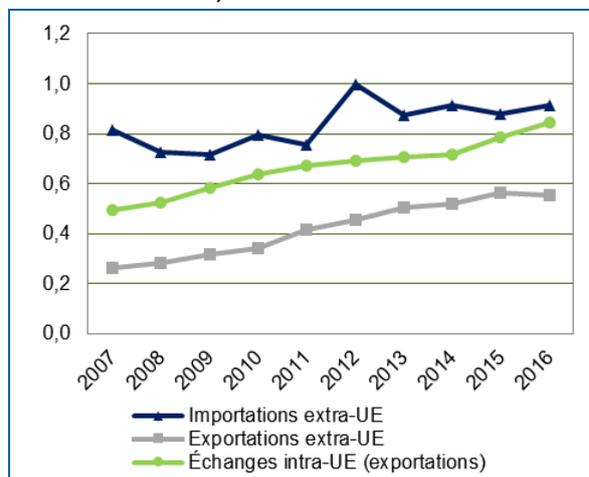


Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

Sur la dernière décennie, le **flux global des échanges de l'UE** a augmenté pour le groupe **produit à usage non alimentaire**, du fait des importations provenant de pays tiers, représentant 44 % du total de la valeur. En 2016, les **importations extra-UE** étaient plus élevées de 4 % par rapport en 2015, principalement du fait du prix moyen à l'importation plus élevé, atteignant 1,08 EUR/kg (+ 3 %).

Les **exportations extra-UE** de produits à usage non alimentaire ont représenté 12 % du total de la valeur des exportations extra-UE vers les pays tiers. Les produits à usage non alimentaire furent le quatrième groupe de produits le plus exporté vers des pays tiers par l'UE. En 2016, la valeur et le volume ont diminué, en dépit d'un prix moyen à l'exportation plus élevé (1,63 EUR/kg, soit + 2 %). Les **exportations extra-UE** de produits à usage non alimentaire ont augmenté en valeur, du fait d'un volume plus important exporté à un prix plus élevé (1,21 EUR/kg soit + 4 %).

Figure 34. **FLUX DES ÉCHANGES DE L'UE : PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE (en milliards d'euros)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2017).

La farine de poisson est le premier produit négocié au sein du groupe de produits à usage non alimentaire, représentant 42 % de la valeur des importations et 51 % de la valeur des exportations de l'UE avec les pays tiers. L'huile de poisson a représentée 49 % de la valeur et 49 % du volume des produits à usage non alimentaire parmi les États membres de l'UE.

Le Pérou est le plus grand fournisseur de farine de poisson, les importations péruviennes ayant considérablement augmenté, tant en valeur (+ 44 %) qu'en volume (+ 49 %). La Norvège est la principale destination des exportations européennes de farine de poisson. En 2016, la valeur des exportations vers la Norvège a augmenté, du fait d'un volume plus important (+ 12 %) et d'un prix plus élevé (+ 5 %).

La valeur de la farine de poisson négociée entre les États membres a augmenté en raison du prix plus élevé (+ 4 %), malgré une légère baisse en volume. Le Danemark est le plus grand exportateur européen de farine de poisson, la Grèce étant la principale destination dans l'UE. En 2016, malgré un prix plus élevé (1,49 EUR/kg, soit + 11 %), la valeur des exportations danoises a diminué du fait d'un volume moindre (- 11 %).

### 3.2. LA MOULE DANS L'UNION EUROPÉENNE



La moule est un produit aquacole majeur dans plusieurs États membres de l'UE. En 2016, les importations de cette espèce très répandue ont représenté environ 7,5 % de l'approvisionnement de l'UE en volume. Par ailleurs, la saisonnalité de l'approvisionnement, les habitudes de consommation ainsi que de nouvelles possibilités de certification peuvent entraîner une grande variabilité du prix de détail au sein des États membres.

### 3.3. BIOLOGIE, RESSOURCES ET EXPLOITATION

#### BIOLOGIE

La moule est le nom communément utilisé pour désigner plusieurs espèces de mollusques bivalves, vivant en eau de mer et en eau douce.

Les moules vivent dans de nombreux types d'habitats différents, des zones intertidales aux zones pleinement immergées, et peuvent supporter de larges fluctuations de température et de salinité. Elles se nourrissent de phytoplancton et de matières organiques en filtrant constamment l'eau de mer et sont dès lors toujours élevées dans des zones riches en plancton. La qualité de l'eau est un facteur très important pour l'élevage des moules.

Les moules se caractérisent par leur fécondité élevée et par leur phase larvaire mobile, qui facilitent leur grande distribution. Entre mars et octobre généralement, selon la latitude, les moules donnent naissance à des larves, qui sont emportées par les courants. En moins de 72 heures, les larves grossissent et atteignent un stade où elles ne peuvent plus flotter. Elles se fixent alors sur divers substrats.<sup>21</sup>

Contrairement aux huîtres, la larve ne se fixe pas directement au support mais utilise des filaments appelés byssus. Le moyen le plus répandu pour le captage des juvéniles (naissains) est une corde que l'on place à un endroit choisi en fonction des courants et de la présence de micro-organismes. Entre mai et juillet, ces cordes sont prélevées et transférées dans les élevages. En eau froide, les juvéniles ne peuvent pas être captés ; par conséquent ils sont captés à partir de gisements naturels.

#### RESSOURCE, EXPLOITATION ET GESTION DANS L'UE

Dans l'Union européenne, les espèces communément pêchées et élevées sont la moule commune *Mytilus edulis* et la moule méditerranéenne *Mytilus galloprovincialis*. Cependant, il existe d'autres espèces pêchées et élevées

dans le monde, certaines d'entre elles étant notamment consommées dans l'Union européenne. Ces espèces sont : la moule chilienne *Mytilus chilensis*, élevée au Chili et la moule de Nouvelle-Zélande *Perna canaliculus*.

La mytiliculture est une activité ancienne, et l'élevage de moules constitue une production bien plus importante dans la majeure partie des régions de production conchylicole (94 % du total de production mondiale en 2015 selon la FAO).

Par ailleurs, la pêche de la moule (à la main, à la drague, en plongée, etc.) représente toujours une part significative de la production dans plusieurs pays producteurs importants, ex. : l'Indonésie (100 %), le Danemark (97 %) et dans une moindre mesure, le Brésil (21 %) et l'Allemagne (15 %). En 2015, la pêche de moule a représenté 10 % du total de la production européenne de moule, renforcée par la production danoise.

L'élevage jusqu'à la récolte dure environ un an. Quatre méthodes sont utilisées sur le littoral européen :

- **Au sol ou à plat** (essentiellement aux Pays-Bas) : les juvéniles sont répartis sur des bancs peu profonds, généralement dans des baies ou des endroits abrités et se fixent sur le sol. La récolte s'effectue par dragage avec des bateaux spécialement adaptés.
- **Sur pieux** (ou « bouchots » en France) : ce type de culture est réalisé sur des rangées de pieux en bois plantés sur l'estran. Trois à cinq mètres de corde de captage ou de boudins remplis de naissains sont enroulés et fixés autour du pieu. Un filet recouvre l'ensemble afin d'éviter que les moules ne tombent au fur et à mesure de leur grossissement. La récolte se fait par grattage manuel ou mécanique, opération qui consiste à détacher la grappe de moules de son support en bois.
- **Sur filières** : les moules sont fixées sur des cordes suspendues verticalement dans l'eau depuis une structure fixe ou flottante. Cette technique est adaptée aux mers à faibles marées comme la Méditerranée. Elle est très répandue dans les baies protégées de l'océan Atlantique, notamment dans les *rias* de Galice. Cette méthode est également employée pour la mytiliculture au large, développée récemment dans plusieurs États membres, comme la France, l'Irlande, le Portugal, le Royaume-Uni et la Belgique. La récolte se fait par dégrappage, après avoir retiré les filières de l'eau.
- **Sur tables** : dans certaines zones, les moules sont élevées selon la même technique employée pour les huîtres, à savoir dans des poches de mailles sur des tables fixées sur l'estran ou à même le sol.

### 3.4. PRODUCTION

#### PRODUCTION

La production mondiale toutes espèces de moules confondues a avoisiné 2 millions de tonnes en 2015.

La Chine est de loin le premier producteur de moule, fournissant 42 % du total de la production mondiale en 2015, suivie par l'UE (27 %). Les autres producteurs importants sont le Chili (11 %), la Thaïlande (6 %), la Nouvelle-Zélande (4 %) et la République de Corée (3 %). Au cours des 10 dernières années, de 2006 à 2015, l'augmentation de la production mondiale (+ 13 %) a surtout été le fait de la Chine (+ 57 %) et du Chili (+ 66 %). Par ailleurs, la Thaïlande, la Corée et la Nouvelle-Zélande ont affiché de fortes tendances à la baisse (respectivement – 48 %, – 32 % et – 21 %).

Selon la FAO, la production de l'UE a dépassé 545.000 tonnes en 2015, fournissant environ 27 % de l'approvisionnement mondial. L'Espagne, la France et l'Italie sont les principaux producteurs, représentant respectivement 41 %, 14 % et 12 % de la production européenne. Les autres grands producteurs de l'UE sont les Pays-Bas et le Danemark. Par ailleurs, selon la FAO, la moule commune a représenté 40 % de la production de l'UE et la moule méditerranéenne 60 %.

La production de l'UE est restée stable pendant la période de 2006 à 2015, avoisinant 521.000 tonnes par an, malgré plusieurs chutes notables en 2008, 2010 et 2013. Parmi les trois premiers États membres producteurs, les productions françaises et italiennes sont restées relativement stables, respectivement - 1 % et + 3 %, de 2006 à 2015. À l'inverse, l'Espagne a connu de fortes fluctuations : en 2008, la production a chuté de 21 % par rapport à 2006 ; en 2011, elle a augmenté de 16 % par rapport à 2008 ; en 2013, elle a diminué de 22 % par rapport à 2011 et en 2015, elle a augmenté de 39 % par rapport à 2013 (se rapprochant du niveau atteint en 2006).

Par ailleurs, ces différentes tendances se reflètent parmi les principaux États membres producteurs. Sur la période de 2006 à 2015, la plus forte hausse de production a été observée aux Pays-Bas (+ 73 %). Dans le même temps, les plus fortes tendances à la baisse ont été enregistrées au Royaume-Uni (- 39 %), en Grèce (- 35 %) et au Danemark (- 16 %).

En outre, les producteurs de moule européens ont le choix entre plusieurs options d'étiquetage, des possibilités de certification variées et différentes valeurs pour promouvoir leurs produits :

- **Étiquetage biologique** : L'Irlande est de loin le premier État membre producteur biologique de moule, avec une production certifiée biologique de 9.000 tonnes de moule commune en 2015. La production mytilicole biologique de l'UE est actuellement estimée à 20.000 tonnes. Des informations supplémentaires sur l'aquaculture biologique sont disponibles [ici](#).
- Les normes régissant l'**écolabel** fixent des critères relatifs à la responsabilité environnementale du producteur ou à l'exploitation durable du stock pêché. En janvier 2010, une entreprise danoise pêchant dans le Limfjord a été la première à obtenir la certification Marine Stewardship Council (MSC) pour la pêche à la moule. Cette pêcherie comprend 27 navires de pêche débarquant environ 30.000 tonnes de moule par an. Depuis lors, 10 autres pêcheries de moules ont obtenu cette certification<sup>22</sup>.
- **Labels et marques collectives** : En Europe, plusieurs marques collectives spécialisées dans la moule promeuvent un niveau de qualité supérieur, s'appuyant sur un ensemble de caractéristiques comme les pratiques de production rigoureuses, la technique de pêche utilisée, la zone de production, voire le pays de production (ex. : *Moules de la Baie du Mont St Michel* en France ou *Mexillón de Galicia* en Espagne).

Table 3. PRODUCTION MONDIALE DE MOULES (volume en tonnes)

Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chine	539.957	448.667	479.902	637.373	702.157	707.401	764.395	747.077	805.583	845.038
UE-28	562.714	553.604	501.136	534.756	494.958	529.108	510.920	454.434	524.188	544.629
Chili	131.886	166.573	193.926	170.478	228.566	295.550	250.029	251.940	245.435	219.366
Thaïlande	229.746	228.250	203.213	193.626	166.927	126.616	103.203	127.919	117.013	118.775
Nouvelle-Zélande	97.403	99.700	100.282	90.002	95.321	101.423	86.605	83.762	97.510	76.982
République de Corée	88.210	107.638	75.379	65.802	67.935	80.163	69.602	41.456	57.939	59.612
Bésil	14.421	13.350	16.683	17.261	15.839	21.286	26.878	21.741	24.612	23.174
Indonésie	1.515	420	14	30	447	2.867	3.353	8.067	4.024	22.930
Canada	24.027	24.153	19.962	21.515	25.725	25.938	29.036	26.145	25.233	22.725
États-Unis	12.086	9.984	11.498	15.838	18.276	13.224	11.653	12.416	11.910	17.716
Philippines	19.722	20.143	23.045	19.965	20.906	22.471	25.686	22.920	18.785	15.970
Autre	50.367	39.700	50.069	61.338	50.773	38.511	36.386	35.103	33.596	30.427
<b>Total</b>	<b>1.772.054</b>	<b>1.712.182</b>	<b>1.675.109</b>	<b>1.827.984</b>	<b>1.887.830</b>	<b>1.964.558</b>	<b>1.917.746</b>	<b>1.832.980</b>	<b>1.965.828</b>	<b>1.997.344</b>

Source : FAO Fishstat.

Table 4. PRODUCTION DE MOULE DE L'UE (volume en tonnes)

Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Espagne	228.840	209.671	180.273	198.784	189.313	208.849	203.891	162.117	220.518	225.447
France	78.724	76.032	81.697	79.235	71.499	69.098	81.660	77.958	80.853	78.212
Italie	61.928	58.479	67.239	76.800	64.256	79.520	63.257	64.235	63.700	63.700
Pays-Bas	31.300	43.731	36.082	45.618	56.227	36.700	40.000	37.112	54.100	54.100
Danemark	55.219	58.284	36.819	40.003	28.541	34.980	39.963	38.301	43.173	46.529
Royaume-Uni	34.336	30.318	36.849	35.380	35.405	35.769	34.331	24.388	20.593	21.029
Grèce	28.522	22.653	21.362	23.091	17.377	17.239	16.679	18.720	16.752	18.645
Irlande	33.976	38.168	27.800	26.802	22.999	22.671	20.615	18.949	12.222	16.250
Allemagne	3.670	10.539	6.896	3.600	4.905	20.830	6.933	5.036	5.280	12.738
Autre	6.199	5.729	6.119	5.443	4.436	3.452	3.591	7.618	6.997	7.979
<b>UE-28</b>	<b>562.714</b>	<b>604604</b>	<b>501.136</b>	<b>534.756</b>	<b>494.958</b>	<b>529.108</b>	<b>510.920</b>	<b>454.434</b>	<b>524.188</b>	<b>544.629</b>

Source : FAO Fishstat.

Table 5. PRODUCTION DE L'UE : DÉTAIL PAR ESPÈCE EN 2015 (volume en tonnes)

Pays	Moule commune	Moule méditerranéenne
Espagne	139	225.308
France	63.956	14.256
Italie	0	63.720
Pays-Bas	54.100	0
Danemark	46.529	0
Royaume-Uni	21.029	0
Grèce	0	18.645
Irlande	16.250	0
Allemagne	12.738	0
Autre	1.800	6.298
<b>Total</b>	<b>216.541</b>	<b>328.227</b>

Source : FAO Fishstat.

### TRANSFORMATION ET MARKETING

Sur le marché, la moule est présentée de plusieurs façons, dans des états de conservation différents, avec un conditionnement varié. Elle peut être vendue en vrac, préemballée dans des filets ou dans des emballages sous vide prêts à l'emploi et réfrigérés.

En Espagne, les plus grosses moules méditerranéennes sont fréquemment mises en boîte sans leur coquille. Les moules sont aujourd'hui également présentées précuites, avec une variété d'accompagnements, dans des emballages sous vide.

## 3.5. Commerce

### COMMERCE DE L'UE

En 2015, le déficit commercial de l'UE pour la moule a atteint 118 millions d'euros. Ce déficit est surtout le fait des importations de moule congelée et en conserve en provenance du Chili et de la Nouvelle-Zélande. Les importations extra-UE de moule fraîche sont limitées (0,3 million d'euros pour 112 tonnes en 2016).

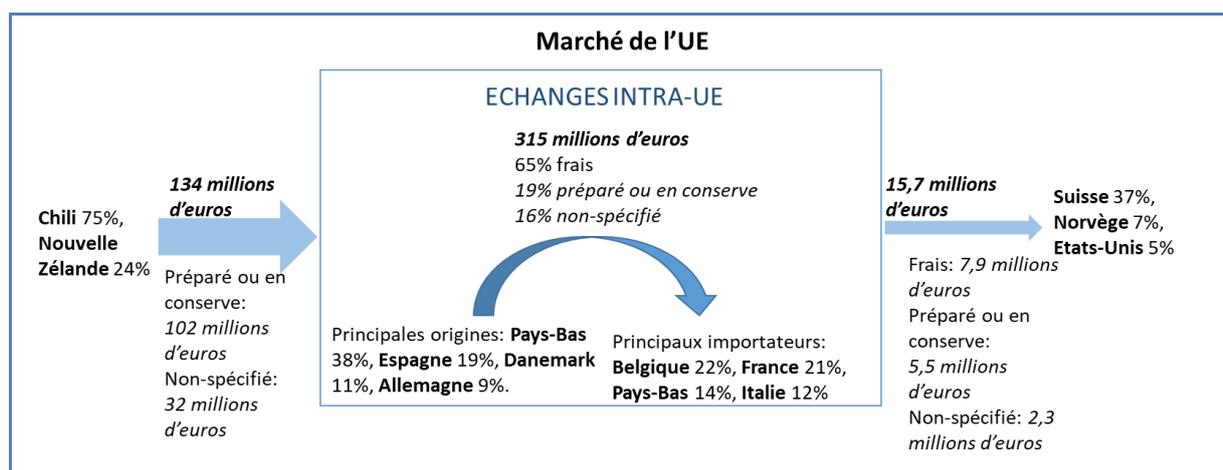
Le Chili est le premier fournisseur extra-UE de moule préparée et en conserve (38.000 tonnes en 2016). Un autre fournisseur majeur est la Nouvelle-Zélande (5.500 tonnes), dont des importations sont enregistrées sous des états de conservation non spécifiés mais sont susceptibles d'être congelées.

Le commerce intra-UE est actif pour chaque état de conservation, dominé par la moule fraîche. En 2016, le total des exportations intra-UE a dépassé 200.000 tonnes pour 315 millions d'euros ; 65 % étaient de ces exportations étaient des produits frais.

Sur le marché intra-UE, les Pays-Bas et l'Espagne sont les plus grands fournisseurs de moule surtout destinées à la Belgique et à la France.

Le volume des exportations extra-UE est relativement faible (551 tonnes en 2016) et les exportations de moule congelée et fraîche sont destinées aux pays voisins, en particulier la Suisse et dans une moindre mesure, la Norvège.

Figure 35. MARCHÉ EUROPÉEN DE LA MOULE EN 2016



Source : EUMOFA.

## 3.5. Consommation de moule par les ménages

La moule est généralement consommée cuite, mais elle est également appréciée crue, à l'instar des huîtres. La majeure partie des moules est vendue vivante, mais elles peuvent également être commercialisées sous forme de produits transformés, en conserve ou en marinade (surtout en Espagne)<sup>23</sup>.

Les habitudes de consommation des ménages semblent similaires en Italie et aux Pays-Bas, avec une forte saisonnalité et un niveau de consommation élevé pendant l'été, et dans une moindre mesure, pendant la période de Noël.

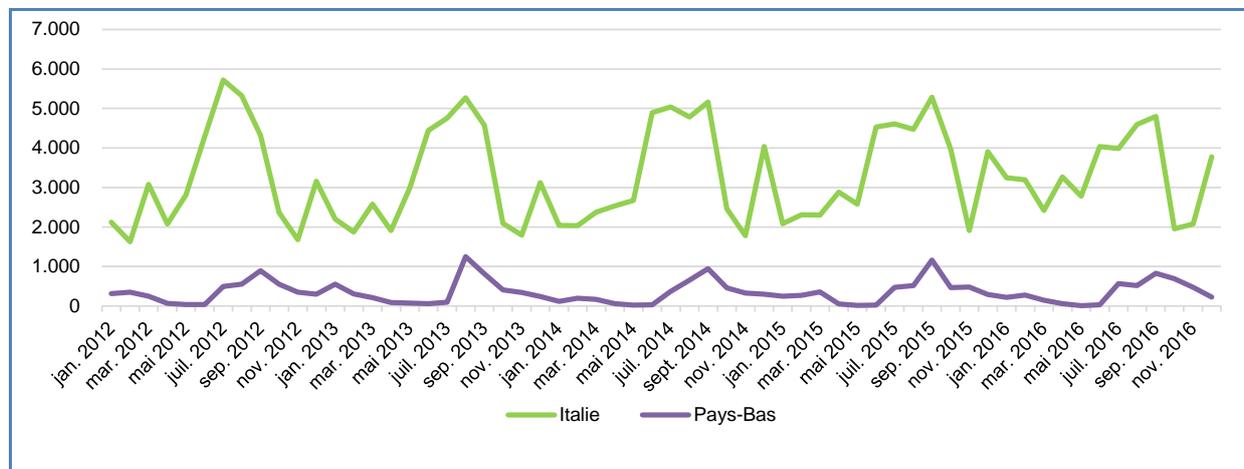
En **Italie**, la consommation mensuelle moyenne avoisine 3.500 tonnes (affichant une légère tendance à la hausse depuis 2012), et double en juillet-août. Par ailleurs, sur la période de 2012 à 2016, les pics de consommation semblent devenir moins intenses et durer plus longtemps

(atteignant « seulement » 5.000 tonnes tout en durant jusqu'en septembre), tandis que les pics de consommation pendant les fêtes de Noël suivent la tendance inverse.

Aux **Pays-Bas**, la consommation mensuelle de moule par les ménages avoisine 350 tonnes (poursuivant une légère tendance à la hausse depuis 2012), la saisonnalité est pourtant plus forte, avec une consommation presque nulle avant le mois de juillet, atteignant un pic très élevé pendant l'été (de 1.000 à 2.000 tonnes mensuelles) et un pic plus faible pendant la période décembre-janvier (de 300 à 400 tonnes).

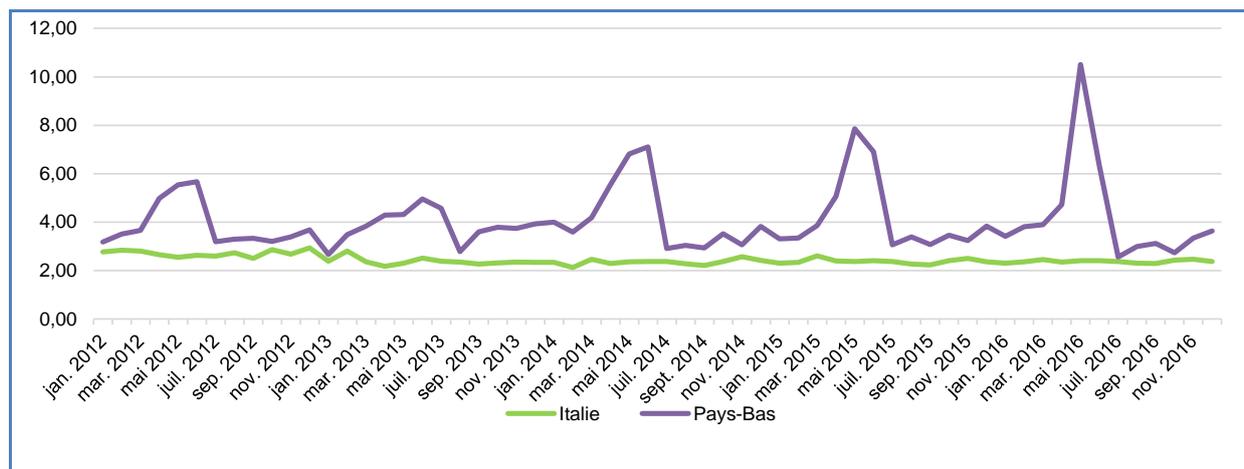
Le prix d'achat de la moule avoisinait 2,50 EUR/kg en Italie, suivant une légère tendance à la baisse au cours de ces 4 années, tout en restant stable d'une année sur l'autre. Aux Pays-Bas, le prix mensuel de détail de la moule a connu des fluctuations plus importantes : avoisinant en moyenne 4,00 EUR/kg, il a dépassé 10,00 EUR/kg en mai 2016 pour chuter à 2,57 EUR/kg en juillet 2016.

Figure 36. **CONSOMMATION DE LA MOULE (ESPECE MYTILUS) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE ET AUX PAYS-BAS**  
(en milliers de tonnes)



Source : EUMOFA (en poids net).

Figure 37. **PRIX DE CONSOMMATION DE LA MOULE (ESPECE MYTILUS) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE ET AUX PAYS-BAS** (en EUR/kg)



Source : EUMOFA.

## 4. Consommation

### CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En février 2017, le volume et la valeur des produits de la pêche et de l'aquaculture consommés frais ont augmenté en Irlande (+ 4 %), en Italie (+ 11 %) et aux Pays-Bas (+ 5 %), par rapport à février 2016. En France, leur valeur a augmenté (+ 1 %), tandis que leur volume a diminué (- 4 %). Pour le reste des États membres analysés, leur volume et leur valeur ont diminué.

En février 2017, la plus forte chute en volume a été observée en Suède (- 27 %), suivie par la Pologne

(- 21 %), par rapport au mois de février de l'année précédente. Par ailleurs, le volume a diminué en Suède (- 3 %) tandis qu'il a augmenté en Pologne (+ 16 %) par rapport au mois précédent.

En février 2017, la plus forte baisse en valeur de consommation a notamment été observée en Hongrie (- 23 %) par rapport à février 2016. En Hongrie, la valeur a augmenté substantiellement (+ 65 %) par rapport au mois de janvier 2017.

Table 6. **FÉVRIER : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2014* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Février 2015		Février 2016		janvier 2017		Février 2017		Évolution depuis février 2016	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,1	717	10,95	753	10,87	736	11,25	629	9,78	16 %	10 %
Allemagne	13,3	5.748	73,44	6.169	84,66	6.123	78,39	5.821	80,07	6 %	5 %
France	34,4	16.917	180,35	17.100	193,37	15.747	184,43	16.501	194,39	4 %	1 %
Hongrie	4,6	451	1,94	368	1,97	153	0,92	269	1,52	27 %	
Irlande	23,0	1.253	15,10	1.176	15,67	1.119	15,72	1.218	16,64	4 %	6 %
Italie	28,9	24.806	222,46	26.756	239,98	28.955	265,02	29.654	269,52	11 %	12 %
Pays-Bas	22,6	1.802	23,50	1.897	25,25	1.724	24,00	1.987	25,48	5 %	1 %
Pologne	13,0	5.890	30,38	5.755	29,30	3.795	20,42	4.408	24,16	23 %	18 %
Portugal	55,3	4.695	27,38	5.210	30,69	4.005	27,54	4.140	27,61	21 %	10 %
Espagne	46,2	53.573	378,94	56.332	406,00	50.810	397,16	51.842	385,83	8 %	5 %
Suède	33,2	644	7,96	813	10,45	609	9,31	590	8,49	27 %	19 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 16/05/2017).

\* Les données relatives à la consommation par habitant pour le poisson et les produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/Le+marché+européen+du+poisson+-+Édition+2016.pdf>

Globalement, au cours des trois derniers mois de février, la consommation a augmenté tant en volume qu'en valeur dans trois États membres : l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas ; par ailleurs, elle a diminué au Danemark, en Hongrie et en Pologne. Pour le reste des États membres consultés, la consommation a diminué en volume tandis que sa valeur a augmenté.

En février, la consommation de produits frais de la pêche par les ménages (en volume et en valeur) était inférieure à la moyenne annuelle des trois dernières années dans la majeure partie des États membres analysés, à l'exception de l'Allemagne (respectivement, + 10 % et + 14 %), de l'Irlande (respectivement, + 28 % et + 28 %, enregistrant un volume et une valeur supérieurs à la moyenne les plus élevés depuis 2014) et en Italie (respectivement + 8 % et + 20 %). En France, en février, la consommation en volume par les ménages a été inférieure à la moyenne annuelle

par rapport à 2014 (18.761 tonnes, soit - 12 %), la valeur restant toutefois supérieure à la moyenne de 2 %.

En Hongrie, le volume et la valeur étaient inférieurs de respectivement 47 % et 28 % à la moyenne, soit les taux les plus faibles enregistrés pour la période.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de **mars 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

### 4.1. Limande



**Habitat :** Espèce démersale vivant principalement sur les fonds sableux, de quelques mètres à environ 150 m de profondeur<sup>24</sup>.

**Zone de capture :** Océan Atlantique Nord-Est, du Golfe de Gascogne jusqu'à l'Islande et la Norvège, en mer de Barents, en mer Blanche et en mer Baltique<sup>25</sup>.

**Principaux pays producteurs en Europe :** les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne<sup>26</sup>.

**Méthode de production :** Pêche.

**Principaux consommateurs dans l'UE :** Les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne, la France, la Belgique et le Royaume-Uni.

**Présentation :** Poisson entier, en filets.

**Conservation :** Frais, congelé, séché et salé (plus rare) et fumé<sup>27</sup>.

**Modes de préparation :** Cuite à la vapeur, au four, frite et bouillie<sup>28</sup>.

#### APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES AU DANEMARK

Globalement, la consommation danoise par habitant est inférieure à la moyenne européenne. En 2014, la consommation danoise de poisson et de produits de la mer par habitant était de 22,1 kg, soit une baisse de 7 % par rapport à 2013. Elle était inférieure de 13 % à la

consommation moyenne par habitant dans l'UE (25,5 kg) et de 60 % à la consommation par habitant la plus élevée dans l'UE (55,3 kg), enregistrée par le Portugal. Consultez le tableau 6 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

#### TENDANCE DE LA CONSOMMATION AU DANEMARK

**Tendance sur le long terme, janvier 2013-février 2017 :**

Baisse en prix et en volume.

**Prix moyen :** 14,59 EUR/kg (2013), 15,18 EUR/kg (2014), 14,59 EUR/kg (2015), 13,59 EUR/kg (2016).

**Consommation totale en volume :** 43 tonnes (2013), 49 tonnes (2014), 42 tonnes (2015), 32 tonnes (2016).

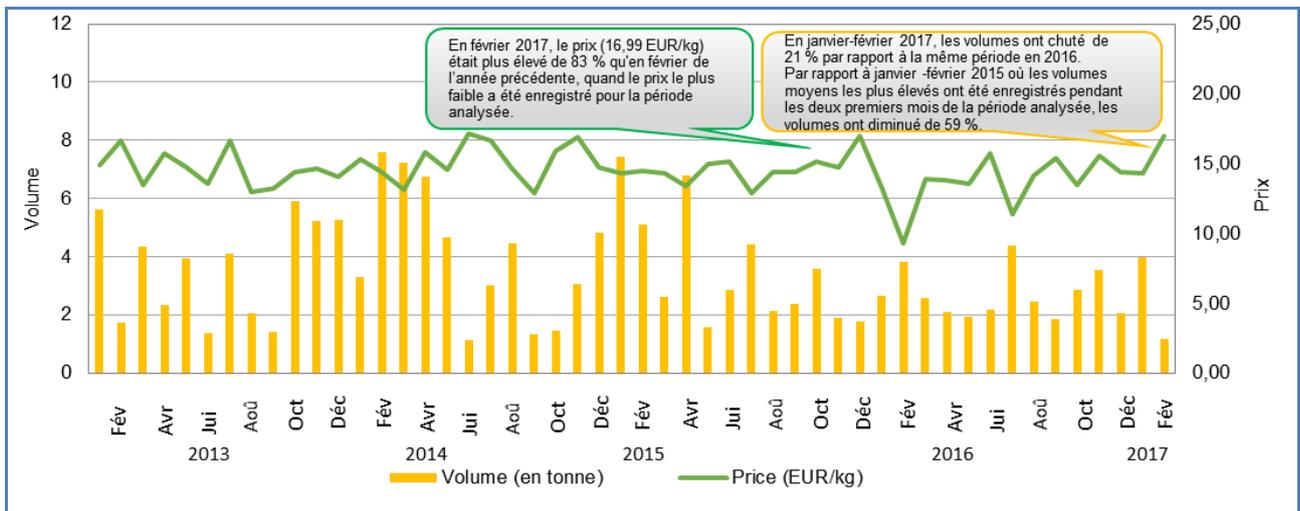
**Tendance sur le court terme, janvier-février 2017 :**

Diminution en valeur et augmentation en volume.

**Prix moyen :** 15,67 EUR/kg.

**Consommation totale en volume :** 5 tonnes.

Figure 38. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE LIMANDE FRAÎCHE VENDUE AU DANEMARK

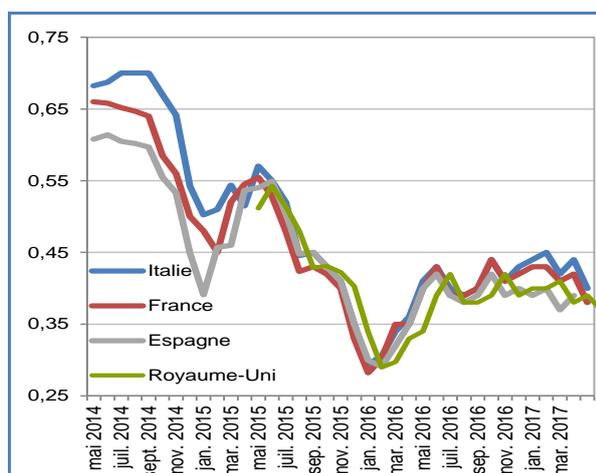


Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2017).

## 5. Contexte macro-économique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 39. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (juin 2015-mai 2017).

En mai 2017, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,38 EUR/litre, soit en augmentation de 10% par rapport au mois d'avril 2017. Il a baissé de 5 % par rapport au mois de mai 2016.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime était de 0,40 EUR/litre en mai 2017. Il a diminué de 9 % par rapport au mois précédent et de 2 % par rapport au mois de mai 2016.

En mai 2017, le prix du carburant maritime dans les ports espagnols de La Corogne et de Vigo a baissé de 8 %, pour atteindre 0,36 EUR/litre. Il a baissé de 10 % par rapport au mois de mai 2016.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Aberdeen s'élevait à 0,37 EUR/litre en mai 2017, soit une baisse de 5% par rapport au mois précédent et à mai 2016.

### 5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

En avril 2017, l'inflation européenne annuelle était de 2,0 %, alors qu'elle était de 1,6 % en mars 2017. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 0,2%. En avril 2017, les taux annuels les plus faibles ont été enregistrés en Roumanie (+0,6 %), en Irlande (+ 0,7 %) et en Slovaquie (+ 0,8 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Estonie (+ 3,6 %), en Lituanie (+ 3,5 %) et en Lettonie (+ 3,3 %).

Par rapport à mars 2017, l'inflation annuelle a augmenté dans 19 États membres, elle est restée stable dans 3 autres et a baissé dans les 6 derniers (République Tchèque, Grèce, Hongrie, Malte, Slovénie et Slovaquie).

En avril 2017, les prix des aliments et boissons non alcooliques ont légèrement diminué (- 0,1 %), à l'instar du prix du poisson et des produits de la mer (- 0,1%) par rapport au mois de mars 2017.

Le prix des denrées alimentaires et du poisson a augmenté de respectivement 1,6 % et 3,4 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le prix du poisson et des produits de la mer a augmenté de 6,0 %, tandis que le prix des aliments et des boissons non alcooliques a augmenté de 1,5 % par rapport à avril 2015.

Table 7. **INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)**

IPCH	Avr. 2015	Avr. 2016	Mars 2017	Avr. 2017
<b>Aliments et boissons non alcooliques</b>	100,46	100,40	102,08	<b>101,97</b>
<b>Poisson et produits de la mer</b>	99,48	101,98	105,55	<b>105,43</b>

Source : Eurostat.

### 5.3. TAUX DE CHANGE

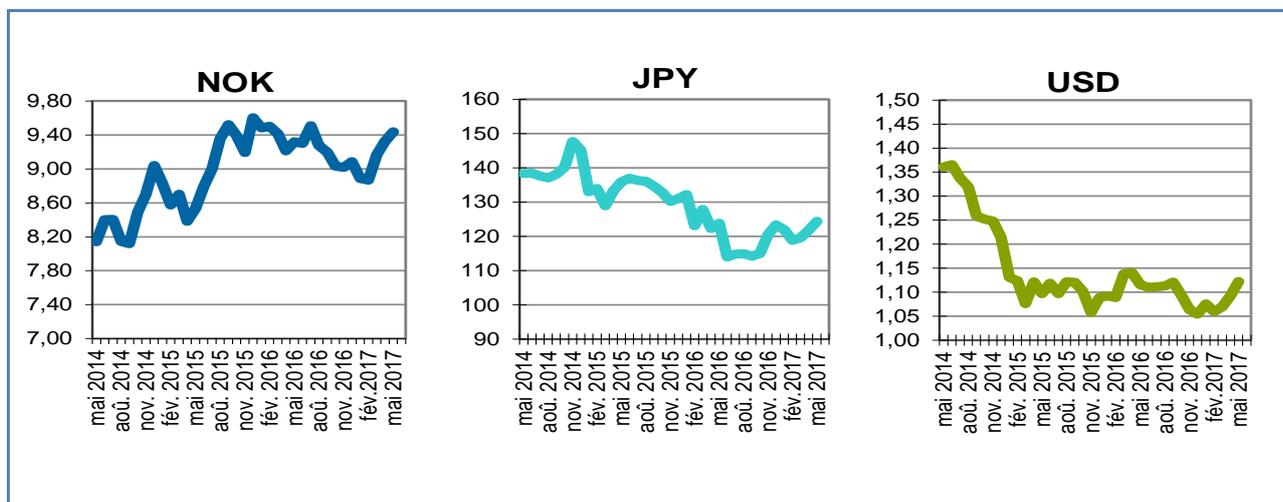
En mai 2017, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 1,2 %), le yen japonais (+ 2,2 %) et le dollar américain (+ 2,7 %) par rapport au mois d'avril 2017. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,08 par rapport au dollar américain. Comparé au mois de mai 2016, l'euro s'est apprécié de 1,3 % par rapport à la couronne norvégienne, de 0,5 % par rapport au yen japonais et de 0,6 % par rapport au dollar américain.

Table 8. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT À TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Mai 2015	Mai 2016	Avr. 2017	Mai 2017
<b>NOK</b>	8,5360	9,3200	9,3243	<b>9,4388</b>
<b>JPY</b>	135,95	123,83	124,40	<b>124,40</b>
<b>USD</b>	1,0970	1,1154	1,0930	<b>1,1221</b>

Source : Banque centrale européenne.

Figure 40. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

#### 5.4. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Au premier trimestre 2016, le taux du PIB désaisonnalisé a progressé de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Au cours du quatrième trimestre 2016, le PIB a augmenté de 0,6 %. Sur la période janvier-mars 2016, le PIB désaisonnalisé a progressé de 2,0 % par rapport au premier trimestre 2016, suite à une augmentation de 1,9 % au trimestre précédent. Dans les États membres de l'UE, en janvier-mars 2017, le PIB désaisonnalisé le plus élevé

a été enregistré en Roumanie (soit + 1,7 %) par rapport à octobre-décembre 2016. Il a également progressé dans d'autres pays : la Finlande (+ 1,6 %), la Lettonie (+ 1,5 %), la Lituanie (+ 1,4 %), la République Tchèque (+ 1,3 %) et la Hongrie (+ 1,3 %). Un ralentissement du PIB désaisonnalisé a été observé en Grèce (- 0,1%). La plus forte accélération du PIB désaisonnalisé a été enregistrée en Roumanie (+ 5,6 %), en Pologne (+ 4,1 %), en Lituanie (+ 4,1 %), en Lettonie (+ 3,9 %) et en Hongrie (+ 3,7 %) par rapport à janvier-mars 2016<sup>29</sup>.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

**Éditeur :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2017  
KL-AK-17-005-FR-N  
ISSN 2363-409X

Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. +32 229-50101  
E-mail : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Premières ventes :** EUMOFA ; Puertos del estado.  
Les données analysées se réfèrent au mois de mars 2017.

**Approvisionnement mondial :** EUMOFA ; Commission européenne ; Statistics Iceland ; Natural Resources Institute, Finlande ; Alaska Seafood Marketing Institute ; Comisión Nacional de Acuicultura y Pesca, Mexique ; Marine Stewardship Council ; FranceAgriMer ; USDA Foreign Agricultural Service.

**Études de cas :** EUMOFA ; FAO ; DG MARE.

**Consommation :** EUMOFA ; EUROPANEL ; FAO Fishstat ; <http://fishbase.org/>.

**Contexte macro-économique :** EUROSTAT ; BCE ; Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données

structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.fr](http://www.eumofa.fr).



## 6. Références

<sup>1</sup>Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

<sup>2</sup> Les données se réfèrent à 28 ports dont l'État est propriétaire. [http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica\\_mensual.aspx](http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx)

<sup>3</sup> <http://www.sealifebase.org/summary/Ruditapes-decussatus.html>

<sup>4</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/clam\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/clam_en.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.guidedesespeces.org/fr/palourde-grise>

<sup>6</sup> <http://www.sealifebase.org/summary/Ruditapes-decussatus.html>

<sup>7</sup> <http://www.guidedesespeces.org/fr/petits-coquillages> ; <http://pdm-seafoodmag.com/guide/mollusques/details/product/Palourde.html>

<sup>8</sup> <http://www.fishbase.org/summary/529>

<sup>9</sup> [http://www.seafish.org/media/Publications/SeafishSpeciesGuide\\_Brill\\_201401.pdf](http://www.seafish.org/media/Publications/SeafishSpeciesGuide_Brill_201401.pdf)

<sup>10</sup> [http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2017/5/47244658678\\_en.pdf](http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2017/5/47244658678_en.pdf)

<sup>11</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/new-protocol-sustainable-fisheries-partnership-agreement-between-eu-and-mauritius\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/new-protocol-sustainable-fisheries-partnership-agreement-between-eu-and-mauritius_en)

<sup>12</sup> <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1663> , EUMOFA.

<sup>13</sup> [http://stat.luke.fi/en/commercial-marine-fishery-2016\\_en](http://stat.luke.fi/en/commercial-marine-fishery-2016_en)

<sup>14</sup> <http://www.staticis.com/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-april-2017/>

<sup>15</sup> <http://www.alaskaseafood.org/wild-alaska-salmon-season-begins/>

<sup>16</sup> <http://www.gob.mx/conapesca/articulos/mexico-tercer-productor-mundial-de-pulpo-un-manjar-de-los-mares?idiom=es> ; EUMOFA.

<sup>17</sup> <https://www.msc.org/newsroom/news/first-baltic-sea-sprat-fishery-certified>

<sup>18</sup> <http://www.franceagrimer.fr/content/download/51209/492240/file/20170517-SCOM-CSFranceAgriMer-PecheAqua-17%20mai%202017.pdf>

<sup>19</sup>

[https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Aquaculture%20Production%20Update\\_Moscow\\_Russian%20Federation\\_3-20-2017.pdf](https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Aquaculture%20Production%20Update_Moscow_Russian%20Federation_3-20-2017.pdf)

<sup>20</sup> <http://www.fao.org/3/a-i5716t.pdf>

<sup>21</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/mussels\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/mussels_en.pdf)

<sup>22</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/fishery-information/resource-detail/es/c/338588/>

<sup>23</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/farmed\\_fish\\_and\\_shellfish/mussels\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/farmed_fish_and_shellfish/mussels_en)

<sup>24</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3361/en>

<sup>25</sup> <http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=695&AT=dab>

<sup>26</sup> FAO Fishstat.

<sup>27</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3361/en>

<sup>28</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3361/en>

<sup>29</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8026125/2-16052017-AP-EN.pdf>